

Auvergne-Rhône-Alpes

| Été 2021

Le journal trimestriel de la LPO AuRA

P. 4-5 : L'atlas des mammifères
de Rhône-Alpes est en ligne !

P. 12 : Campagne de protection d'espèce :
l'œdicnème criard

P. 15 : Conseils au jardin



Retrouvez la LPO AuRA : auvergne-rhone-alpes.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Édito



Guêpiers d'Europe © Géraldine Le Duc

Un nouveau journal est né : le LPO Info AuRA, construit avec un cahier régional et des cahiers locaux. Ce nouveau format a l'ambition de montrer toute l'étendue des actions en faveur de la nature menées dans tous les territoires, de la plus petite commune en passant par les métropoles et la région tout entière, par nos plus de 120 salariés et par les plus de 10000 adhérents qui nous soutiennent aujourd'hui.

Ce journal conserve le format papier pour celles et ceux qui le demandent. La version numérique est envoyée largement et permet d'avoir les nouvelles de toutes les délégations territoriales de la LPO AuRA pour mieux se connaître, se contacter, partager les envies de sorties naturalistes, participer aux actions développées par d'autres. Ce journal est aussi envoyé aux partenaires et mécènes de notre association afin de leur rendre compte des nombreuses actions menées par la LPO en Auvergne-Rhône-Alpes.

Le sommaire de ce premier numéro est très riche et montre que la LPO AuRA est active tant pour les oiseaux que pour les reptiles et les mammifères. L'oedicnème criard aux portes de Lyon, la découverte de la huppe fasciée ou encore de la cistude d'Europe montrent à quel point l'observation naturaliste est une vraie passion.

Ce droit à l'observation, nous devons le défendre pour un jour l'inscrire dans le droit et le code de l'environnement. Oui, la LPO AuRA est avant tout une association militante de défense du droit de l'animal et du vivant. Qui peut aujourd'hui encore cautionner l'horreur de la vénerie sous terre qui permet « légalement » de massacrer les blaireaux et autres renards qui souvent occupent les mêmes terriers ?

Des partenaires nous accompagnent pour que ce journal puisse vivre. Je les remercie sincèrement. Je remercie aussi toute l'équipe qui depuis plus d'un an travaille pour élaborer ce journal et le tout jeune comité de rédaction qui nous proposera 4 fois par an des articles pour nous étonner et nous combler.

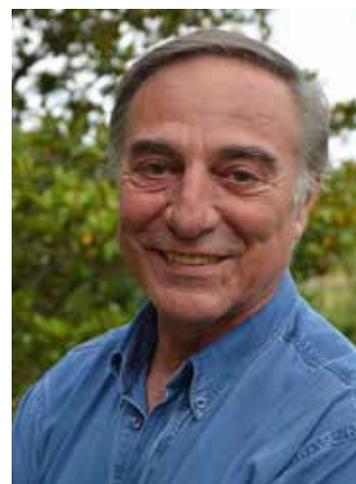
Bonne lecture à toutes et à tous !

Marie-Paule de Thiersant, Présidente de la LPO AuRA

Voici donc une nouvelle espèce de "canard" qui nous accompagnera ! Les ornithologues et autres amoureux de la nature que nous sommes se réjouissent car cette initiative valorisera les actions admirables conduites par la LPO AuRA. Le nombre toujours croissant d'adhérents dans la région illustre ce dynamisme : 10 259 à la fin du mois de mai, tandis que les données naturalistes atteignent les 20 000 informations !

L'occasion m'est donnée de dire - au nom de la LPO France - toute ma reconnaissance aux bénévoles (et aux salarié-e-s !) qui s'investissent sans compter pour que vive la nature.

Bien sincèrement,
Allain Bougrain Dubourg
Président de la LPO



Sommaire

P. 3 La LPO AuRA militante

P. 4 Le temps fort de la LPO AuRA : l'atlas des mammifères de Rhône-Alpes est en ligne !

P. 6 Les nouvelles des délégations territoriales

P. 10 Les groupes régionaux : le Comité naturaliste, le GHRA, les groupes jeunes

P. 11 La vie du centre de soins : 2020, une année compliquée pour les oiseaux en détresse

P. 11 Le comité juridique : condamnations avec sursis, amendes et indemnités pour les trafiquants !

P. 12 Campagne de protection d'espèce : l'oedicnème criard

P. 13 Quel oiseau observer ? La huppe fasciée

P. 13 L'espèce du trimestre : la cistude d'Europe

P. 14 L'activité des bénévoles : La Savoie fait recette chez les gypaètes

P. 14 L'EEDD en AuRA : un collège à l'heure de la nature... Et de YouTube !

P. 15 Conseils au jardin : accueillir la diversité, devenir refuge LPO

P. 15 Zoom sur un Refuge LPO : l'un des plus vieux Refuges LPO d'Auvergne-Rhône-Alpes à Saint-André-de-Corcy depuis avril 1990

⚡ COUP DE GUEULE

Le déterrage des blaireaux pendant la période d'élevage des jeunes

En mai 2021, la LPO AuRA a décidé d'envoyer une nouvelle fois un courrier au Préfet de la Région afin de lui demander l'interdiction définitive des périodes complémentaires de déterrage des blaireaux à des fins de capture et d'abattage.

La France fait partie des derniers pays européens à persécuter cette espèce mais est la seule à autoriser leur déterrage en pleine période d'élevage des jeunes, à travers des arrêtés accordés pour des périodes complémentaires par les préfets des départements.

Le blaireau n'est pas considéré comme une espèce nuisible, mais il est au contraire inscrit sur la liste rouge des espèces protégées de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Cette espèce s'autorégule et la pratique de la vénerie sous terre n'a pas lieu d'être. Le département du Bas-Rhin, qui a interdit



Déterrage blaireaux © R.A.C.

la chasse du blaireau depuis 15 ans, n'a constaté ni surpopulation de l'espèce ni dégât majeur sur les parcelles agricoles. Mêmes constats en Belgique, Espagne et Italie. Cette demande au Préfet de Région est un message fort qu'envoie l'association qui souhaite trouver dans les futures décisions de nos gouvernants, l'espoir qu'un monde meilleur où la nature et l'Homme cohabitent en harmonie, est possible.

Si toutefois elle n'était pas entendue, des actions en justice pourraient être prises à l'encontre des arrêtés autorisant la destruction du blaireau en périodes complémentaires.

♥ COUP DE CŒUR

Les vipères intégralement protégées

On recense en France métropolitain quatre espèces de vipères : la vipère aspic, la vipère de Séoane, la vipère péliade et la vipère d'Orsini. Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, il est plus probable de croiser des vipères aspic et des vipères péliades.

Ces animaux étaient jusqu'alors en partie protégés, leur destruction étant possible ou autorisée.

Mais depuis le 8 janvier 2021, les vipères sont intégralement protégées en France, à l'instar des autres espèces de reptiles.

Ainsi, sont interdits, sur tout le territoire métropolitain :

- la destruction ou l'enlèvement des œufs et des nids, la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement des animaux,
- la perturbation intentionnelle des animaux, pour autant que la perturbation remette en cause le bon accomplissement des cycles biologiques de l'espèce considérée.



Vipère péliade © Alexandre Roux

Une excellente nouvelle pour ces espèces et leurs défenseurs !

Même s'il est aisé de lui coller l'étiquette du méchant prédateur, il est important de savoir que les serpents ont un réel rôle à jouer dans les écosystèmes et leur présence dans la nature ou dans un jardin accueillant n'a rien d'anormal. Ils se nourrissent de rongeurs, d'amphibiens et de lézards, et les jeunes serpents, sortant plutôt en septembre, mangeront essentiellement des insectes, permettant ainsi l'équilibre de la biodiversité locale.

Plus d'informations : auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/IMG/pdf/sos-serpent_plaquette.pdf 

TONDEUR
OPTIQUE - PHOTO - VIDÉO

images
PHOTO

Votre interlocuteur : M. Gilles CORSAND
contactornitho@optiquetondeur.com

Tél. 04 74 09 45 67 • www.optiquetondeur.com

- › TARIFS PRÉFÉRENTIELS ASSOCIATIONS
- › PHOTO NUMÉRIQUE & ARGENTIQUE
- › SPÉCIALISTE DIGISCOPE



KOWA
NIKON
PENTAX
PERL
SWAROVSKI
ZEISS...

Le temps fort de la **LPO AuRA**

L'atlas des mammifères de Rhône-Alpes est en ligne !

La LPO AuRA et FNE AuRA créent l'atlas des mammifères de Rhône-Alpes 100 % gratuit et 100 % numérique ! Parce que la protection des espaces et des espèces passe avant tout par la connaissance, la LPO AuRA et FNE AuRA se sont associées en 2014 autour d'un projet commun : la création d'un atlas des mammifères de Rhône-Alpes.

atlasmam.fauneauvergnerhonealpes.org 

En effet, dès 2014, la LPO et FNE (anciennement FRAPNA) se sont rendues compte de la nécessité de mettre à jour le dernier atlas des mammifères de Rhône-Alpes, produit en 1997 par la FRAPNA.

Il était également nécessaire de rattraper l'état des connaissances auvergnat édité en 2016.

Le territoire de Rhône-Alpes est composé de nombreux milieux naturels et accueille donc une forte diversité de mammifères, dont l'évolution des répartitions évolue rapidement d'année en année.

Cet atlas permet aussi d'étudier l'impact de l'être humain sur les populations de mammifères et de se questionner sur les solutions à apporter.



Blaireau européen © Bernard Frachet

Il a été décidé de réaliser cet atlas 100 % en ligne et 100 % gratuit ! Une première nationale, car aucun autre atlas, au moins aussi complet et contemporain, n'existe aujourd'hui sur internet.

Cela permet à tous d'accéder aux données et de pouvoir envisager au mieux la prise en compte et la protection des espèces sauvages et des milieux naturels.



Campagnol roussâtre © Solenn Chaudet

Aujourd'hui, l'atlas des mammifères de Rhône-Alpes donne une image des populations à fin 2020. Une réflexion est en cours pour envisager le développement d'une actualisation automatique des cartes de l'atlas sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes déjà disponible sous une autre forme sur fauneauvergnerhonealpes.org 

Sont donc disponibles, en ligne, toutes les informations des mammifères de Rhône-Alpes :

- consultation de l'état d'avancement des connaissances sous forme de cartographies par espèce ou groupe d'espèces,
- fiches et dossiers techniques,
- clés de détermination,
- références bibliographiques.

Sur les 96 espèces de mammifères aujourd'hui connues en Rhône-Alpes, 66 ont été étudiées et détaillées pour offrir un atlas le plus exhaustif possible. Vous y trouverez toutes les informations sur les 35 espèces de micromammifères et de petits mammifères, ainsi que sur les 31 espèces de grands mammifères, plus connues du grand public. La famille des chiroptères (30 espèces) n'a pas été intégrée à ce travail car déjà traitée en 2014 dans un atlas spécifique, disponible lui aussi en ligne sur atlascs.fauneauvergnerhonealpes.org 

Outre les quelques espèces de grands mammifères, les plus petits mammifères sont aujourd'hui peu considérés, et on estime qu'il existe encore de nombreuses informations à découvrir sur ces petits animaux qui sont les plus nombreux !

Cet atlas des mammifères de Rhône-Alpes n'aurait pu voir le jour sans les 1000 bénévoles et salariés de la LPO AuRA et de FNE AuRA, sensibilisés et spécialement formés pour l'occasion. Dès 2014, les deux associations ont mis en place un réseau de naturalistes et de référents mammifères. Ensuite, des formations et conférences en salle ont été réalisées pour apprendre aux bénévoles à connaître et reconnaître les mammifères de la région.

Des week-ends régionaux ou des journées sur le terrain dans chacun des départements ont été organisés notamment pour apprendre la reconnaissance des traces et indices de présence (empreintes, crottes, restes de repas...), mais également la mise en place de pièges photos et d'appareils de captures pour les micromammifères, nécessaires à la reconnaissance.

Aussi, les bénévoles ont pu profiter d'ateliers pour s'initier à la détermination des micromammifères, grâce à la dissection de pelotes de réjection de rapaces.

Ces moments collaboratifs et conviviaux ont développé la complémentarité des deux associations LPO et FNE, qui souhaitent remercier l'ensemble des bénévoles et des salariés qui ont permis la création de cet atlas, et notamment les 30 rédacteurs.

Aussi, un travail cartographique précis a été mis à jour chaque année afin de rendre compte de l'état des connaissances des deux associations.

Après six ans de travail, le nombre de mailles atlas comprenant plus de 30 espèces détectées, est passé de 14 en 2014 à plus de 120 en 2020. Le nombre de données a triplé en six ans pour atteindre plus de 450 000 données en 2020.



Renard roux © Vincent Miquel



Loutre d'Europe © Philippe Rouyer

Réalisé grâce au soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de la DREAL, du Conseil Départemental de l'Ain et de Vinci Autoroutes, ce travail rejoint celui de l'Auvergne effectué en 2016, afin d'obtenir un état des connaissances cohérent à l'échelle de la nouvelle grande région Auvergne-Rhône-Alpes et pouvoir anticiper les enjeux de conservation de l'ensemble des mammifères présents sur le territoire.

Différentes perspectives s'offrent aux deux associations pour continuer à faire vivre cet atlas des mammifères de Rhône-Alpes, mais également pour le faire évoluer.

En effet, la LPO AuRA et FNE AuRA souhaitent désormais élaborer une liste rouge régionale des mammifères sauvages. Cela permettra de rendre compte de l'état de conservation de certaines populations et d'espérer des plans d'actions pour enrayer le déclin des espèces.

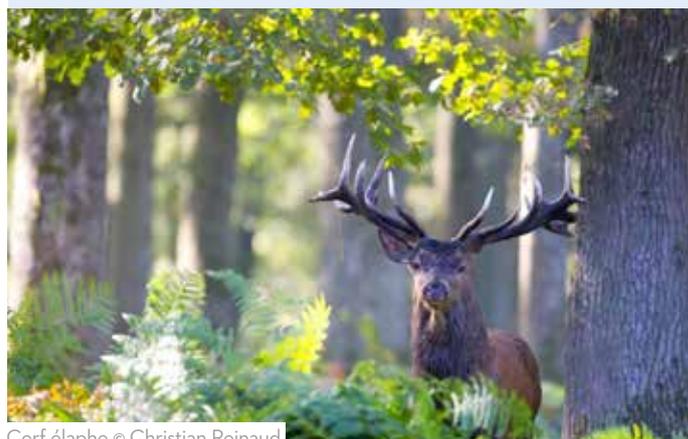
Aussi, il est prévu de réfléchir dans quelques années à un atlas Auvergne-Rhône-Alpes qui donnerait une image globalisée des populations de mammifères de notre grande région.

Les deux associations vont continuer à collaborer notamment avec un travail spécifique sur les espèces à enjeux du territoire.

Les espèces concernées seront soit rares et/ou menacées, soit dont on connaît aujourd'hui peu l'état de conservation, soit celles que l'on peut confondre du fait d'espèces jumelles ou de possibles hybridations avec d'autres espèces.

Francisque Bulliffon et Clarisse Novel

La LPO AuRA et FNE AuRA espèrent que cet atlas deviendra un outil de référence pour les futurs projets des acteurs de l'environnement et que son utilisation leur sera bénéfique pour mener à bien leurs actions.



Cerf élaphe © Christian Reinaud



Les nouvelles des délégations territoriales

Délégation territoriale Ain

Création d'une commission Refuges à la LPO AuRA DT Ain

Le département de l'Ain est vaste ! Se côtoient plusieurs territoires riches de biotopes différents : zones humides, bocages, plateaux, falaises, forêts et montagnes. L'enjeu : préserver leur biodiversité et impliquer dans cette action les « refugistes », de plus en plus nombreux.

Un réseau de refuges LPO étoffé, des refugistes bénévoles motivés, un soutien remarquable apporté par un salarié LPO, autant d'éléments propices à la mise en place d'une commission dédiée à l'animation des refuges aindinois. Ses objectifs : recenser les refugistes d'un même territoire, les fédérer dans un groupe « de proximité » propre à leur territoire, les connaître, les visiter, échanger bonnes et mauvaises pratiques, organiser des animations et les inciter à utiliser le site Faune-Ain.

Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, les adhérents sont restés motivés pour faire avancer ce projet. Réunis grâce à une plateforme de vidéo-conférences, ils ont pu élaborer une première lettre d'informations à chacun des refugistes « La vie dans les refuges de l'Ain. Printemps 2021 ». D'autres, une par saison, suivront et, pour ce faire, nous attendons avec impatience bonne volonté, photos, articles, etc.

Espérons que cette commission, encore embryonnaire, puisse évoluer et contribuer à la protection de la nature de proximité par le biais des refuges LPO.

Rose Troncy



Refuge LPO © Pierre Roncin

Délégation territoriale Auvergne

« Je dis Nature » en Auvergne

Envie d'acquérir de nouvelles connaissances naturalistes ? De découvrir les actions menées par un groupe de bénévoles ou les projets sur lesquels travaillent les salariés ? De partager sa passion ? Besoin d'avoir du lien avec la communauté, d'être informé, de se former ?



Les « Je dis Nature » sont un cycle de conférences/formations en ligne de 1h pour les adhérents et bénévoles, un jeudi soir par mois. Depuis avril 2021, ce temps d'échange virtuel permet de garder le lien, de se rencontrer, d'échanger, de partager et d'en apprendre plus sur divers sujets. Notre réseau regorge de naturalistes passionnés aux multiples profils faisant toute la richesse de notre association. Alors que vous veniez de rejoindre notre réseau ou que vous en soyez membre depuis longtemps, que vous soyez naturaliste débutant ou confirmé, les « Je dis Nature » sont le rendez-vous mensuel pour se rencontrer autour d'une thématique nature et passer ensemble un moment convivial.

En tant qu'adhérent ou bénévole à la LPO AuRA délégation Auvergne, vous recevez un mail deux semaines avant la conférence, comprenant le lien de connexion ainsi que les dates des rendez-vous suivants.

Vous n'avez pas donné de mail lors de votre adhésion ?

Transmettez-le à auvergne@lpo.fr

Magali Germain

Délégation territoriale Drôme-Ardèche

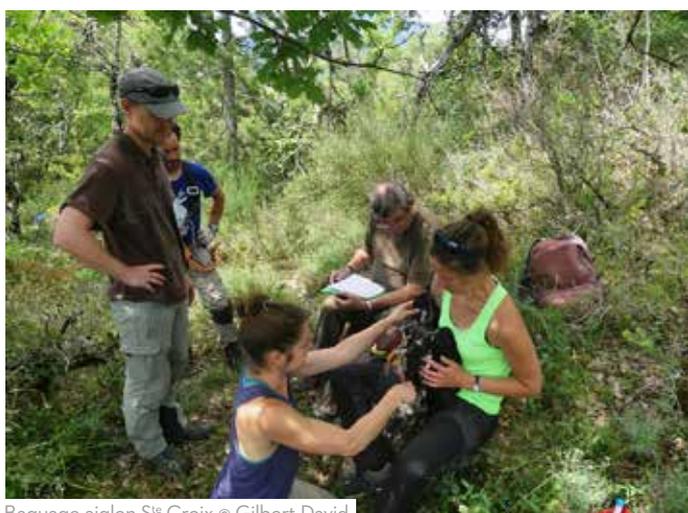
Suivi du déplacement des aiglons après l'envol dans la Drôme

Depuis trois ans, et pour la dernière année, la LPO AuRA DT Drôme et le Parc Naturel Régional du Vercors, avec l'appui de Christian Itty (de l'association Becot) pour le côté technique, organisent des opérations de baguage et pose de GPS sur des aiglons proches de l'envol.

Un protocole précis est établi avec, au préalable, la recherche de l'âge des aiglons pour définir leur poids et savoir s'ils pourront supporter les équipements. Puis vient la phase de baguage : un groupe s'approche à l'aplomb de l'aire, le bagueur descend en rappel, récupère l'aiglon et remonte ce précieux colis. À partir de là, il faut faire vite : les aides-bagueurs, sous la direction et le contrôle de Christian et Nicolas Renous (bagueur), prennent les mensurations : becs, serres, tarsiens, ailes, poids. Puis, les bagues Muséum sont posées ainsi que les harnais (sacs à dos) où sont fixés le GPS et le panneau solaire. Enfin, l'aiglon est reposé dans l'aire.

Les vidéos et graphiques des suivis sont non seulement très intéressants pour connaître l'occupation spatiale des premiers temps de vols des aiglons (vitesses, altitudes, directions...), mais c'est aussi bluffant de réalisme. Cela donne des indications précieuses pour les projets d'installation d'éoliennes par exemple.

Gilbert David



Baguage aiglon S¹e Croix © Gilbert David

Délégation territoriale Isère

Partenariat avec Vinci Airports

La LPO est très impliquée sur les questions de biodiversité dans la plaine de Bièvre en raison des forts enjeux faunistiques existants notamment dans la zone de l'aéroport qui constitue un site ornithologique de premier plan.



Aéroport Grenoble Alpes Isère

Afin d'assurer une gestion opérationnelle qui intègre la biodiversité tout en réduisant le péril aviaire et de répondre aux exigences de l'arrêté préfectoral portant dérogation aux dispositions relatives aux espèces protégées, VINCI Airports, gestionnaire de l'aéroport Grenoble Alpes Isère (Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs) et la LPO ont souhaité mettre en place un partenariat qui permettra de soutenir les actions de biodiversité déjà mises en place dans le cadre de la démarche environnementale de l'entreprise (norme ISO 14001, gestion des déchets, diminution de la consommation d'eau, plan d'actions visant à réduire les émissions de CO₂...), d'améliorer ses pratiques, de connaître et valoriser les enjeux biodiversité propres à la plateforme et enfin sensibiliser, former et mobiliser les collaborateurs et les parties prenantes de l'entreprise. Ce partenariat qui a démarré en 2020 sera conduit jusqu'en 2026.

L'implication importante des naturalistes bénévoles dans le suivi des espèces présentes sur et autour de l'aéroport sont des données précieuses qui seront prise en compte. Elles apportent une plus-value très importante à ce partenariat

Jean-Marc Taupiac

Délégation territoriale Loire

La Loire balise ses milans royaux

Le département de la Loire est un des hauts-lieux d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le milan royal : plus de 150 individus y hivernent chaque année et 30 à 40 couples s'y reproduisent au printemps, en augmentation régulière. Leur suivi a été renforcé avec la mise en place en 2020 d'un groupe d'une dizaine de bénévoles, coordonnés par Nicolas Lorenzini, chargé de mission à la LPO AuRA Loire.

En 2021 la LPO AuRA Loire va participer au programme Life « Eurokite » : 600 milans royaux à équiper sur trois ans de balises GPS-GSM dans 12 pays d'Europe, pour mieux connaître les causes de mortalité (empoisonnements, éoliennes, électrocutions, tirs), récupérer plus vite les cadavres, évaluer les moyens de prévention et suivre l'évolution des populations.

Dans le Massif Central, une trentaine de milans royaux vont être balisés, dont une dizaine dans les gorges de la Loire (départements de la Loire et de la Haute-Loire).

L'opération est prévue pour première quinzaine de juin : les balises dotées d'un mini panneau solaire sont installées au nid par des spécialistes autrichiens et par Nicolas Lorenzini, formé ce printemps à cette technique. Ces balises, d'une durée de vie de 5 à 10 ans, sont posées sur des jeunes d'au moins 30 jours et déjà emplumés. Elles sont paramétrables à distance pour faire de la cartographie en temps réel, de l'accélérométrie, de la trajectométrie... Ce printemps, 10 nids de milans royaux situés dans ou à proximité immédiate des deux zones Natura 2000 des gorges de la Loire ont été repérés pour cette expérience. Plus d'infos : nicolas.lorenzini@lpo.fr

Henri Colomb



Baguage milans © Fanny Bonnet

Jeunes milans royaux lors d'une précédente campagne de baguage dans la Loire

Délégation territoriale Rhône

Inviter les hirondelles à revenir à Lyon

Le groupe Hirondelles & Martinets (ou "Martinelles" comme on l'appelle) a effectué plus de 5 000 enregistrements sur Faune Rhône en 2020.



Creation Volontaire Messimy Laboratoire Boiron © Nathalie Martin

Quinze actions de protection ont été menées suite à des travaux en cours menaçant des espèces protégées et impliquant parfois la DREAL et l'OFB. Grâce à ces alertes venant de nos bénévoles, il a été possible d'arrêter temporairement des chantiers, de sensibiliser les parties prenantes et de mettre en place des nichoirs de compensation.

Nous avons également pu enregistrer des créations de sites volontaires ainsi qu'une mise en place de 16 nichoirs à hirondelles de fenêtre avec repasse au Parc de Gerland à Lyon grâce au très généreux don, spécifique pour aider les martinets et hirondelles, de Lionel Clément. Un grand merci à lui !

La création de ce groupe est très importante pour nous car les hirondelles ont disparu de Lyon depuis 15 ans environ, alors qu'il y en avait beaucoup avant. Cette action permettra, nous l'espérons, d'amorcer leur grand retour. Croisez les doigts avec nous !

lpo69groupehirondelles@gmail.com

Rejoignez-nous sur Facebook :

Groupe Hirondelles & Martinets - LPO Rhône : facebook.com/groups/506302496611396

Nathalie Martin

Délégation territoriale Savoie

Les suivis au lac du Bourget

Apprendre à reconnaître les espèces dans leurs milieux naturels demande de la patience mais aussi de bonnes sources d'information sur les lieux où rencontrer l'espèce convoitée.

De nombreuses actions ont été menées pour améliorer la capacité d'accueil du lac du Bourget pour l'avifaune : la restauration de roselières, la création d'habitats aquatiques (étang des aigrettes) et la mise en place d'une surface significative de réserves de chasse sur les principaux secteurs favorables au stationnement et à l'alimentation des oiseaux hivernants.

Des observateurs locaux se sont organisés pour recueillir des données mais aussi pour partager leurs compétences pour l'identification de nombreuses espèces : reconnaissance visuelle et reconnaissance des chants.

C'est ainsi que Pascal Presson et Patrice Saillant ont institué une session d'observation hebdomadaire à l'observatoire du lac, et l'information circule qu'il est possible de les accompagner tout au long de l'année...

Nos deux passionnés recueillent de précieuses informations sur la faune présente sur les bords du lac (protocole EPOC) et réalisent également la formation de nouveaux observateurs, permettant d'augmenter le nombre de bénévoles actifs.

Dominique Secondi



Hérons, aigrettes, cormorans et autres oiseaux d'eau sur le lac du Bourget
© Michèle Nicolas-Saillant

Délégation territoriale Haute-Savoie

Petites chouettes de montagne : une année exceptionnelle !

En vous promenant en forêt cet hiver, vous avez peut-être remarqué que des tapis de faines couvraient le sol par endroits.



Chevechette d'Europe © Vianney Bajart

Ce fruit du hêtre est très apprécié des rongeurs, notamment les mulots et les campagnols. La fructification exceptionnelle de l'automne 2020 conduit donc à une abondance de rongeurs dans nos forêts montagnardes. Or, une bonne année pour les micromammifères est une bonne année pour les chouettes, en particulier la nyctale de Tengmalm dont le régime alimentaire est essentiellement constitué de petits rongeurs.

L'autre petite chouette de montagne, la chevêchette d'Europe, a une alimentation moins spécialisée qui inclut de nombreux petits passereaux, des lézards et parfois même des amphibiens en plus des micromammifères. C'est pourquoi ses populations sont moins dépendantes des fainées.

Ces prédictions se sont vérifiées sur le terrain. Dès les premières sorties de prospection 2021 au Semnoz (massif des Bauges), nous avons entendu la chevêchette mais surtout de nombreux mâles chanteurs de la chouette de Tengmalm. Leur nombre et leur mobilité rend leur comptage exact difficile mais plusieurs couples sont déjà recensés avec des nidifications en bonne voie pour les deux espèces.

Prochaine étape qui se déroule au moment de la parution de cet article : suivre discrètement la reproduction et compter le nombre de juvéniles à l'envol !

Vianney Bajart



Les groupes régionaux

Le comité naturaliste

Un nouvel atlas national

La LPO lance en 2021 de multiples enquêtes, dont la principale est l'Atlas des Oiseaux de France : mettre à jour nos connaissances sur la répartition et les populations d'oiseaux nicheurs en France métropolitaine et Outre-mer. Ce projet est en trois volets :

- une cartographie des espèces d'oiseaux qui nichent dans des carrés de 10 km², avec un code de nidification. Tout le monde peut apporter son aide, même les débutants.
- une partie technique avec des points de sondage (via l'application Naturalist notamment) pour faire des EPOC (Estimation des Populations d'Oiseaux Communs). Il est nécessaire d'avoir une bonne connaissance des chants d'oiseaux.
- une troisième partie très technique : des points de sondage « EPOC-Oiseaux-de-France », avec un protocole plus contraignant. La LPO AuRA a déjà bien travaillé sur ce volet : nous avons, à mi-avril, réalisé plus de la moitié des points EPOC-ODF en France !

François Gulin

Infos et les coordonnées des coordinateurs départementaux : oiseauxdefrance.org



Le Groupe herpétologique Rhône-Alpes (GHRA)

Entendez-vous siffler près de chez vous ?

Par une belle nuit de printemps ou d'été, vous pourrez l'entendre jusqu'au cœur des villages. C'est le chant discret d'un petit crapaud : l'alyte accoucheur.



Alyte accoucheur © Sylvain Chapuis

Semblable à une note flûtée et parfois confondu avec le chant du petit-duc scops, il n'est pas toujours facile à entendre, si bien que sa présence passe souvent inaperçue.

En 2021, le GHRA vous invite à parcourir les environs de votre domicile à la recherche de ce charmant petit amphibien.

Dans le département du Rhône, des initiatives locales voient le jour autour de l'alyte, et cette année sera la première d'un programme de conservation communal à Grigny. Une idée à reproduire dans d'autres territoires. Avis aux motivés !

Alexandre Roux

Écoutez le chant de l'alyte accoucheur : urlr.me/3rsfD

Les groupes jeunes

Rejoignez les groupes jeunes de la LPO AuRA !

Véritable porte d'entrée vers le monde naturaliste, les groupes jeunes accueillent et forment les militants de demain et les orientent vers les nombreuses actions de la LPO.

À destination des 18-35 ans, ils sont des espaces conviviaux de partage et d'expérimentation qui attirent des passionnés de nature de plus en plus désireux d'agir pour la biodiversité.

En fonction des effectifs, des affinités et des compétences de leurs membres, ils proposent soirées et sorties thématiques pour se former ainsi que des actions concrètes en lien avec les priorités de leur délégation territoriale.

Thibault Goutin

Pour en savoir plus, contactez : thibaultgoutin.lpo74@gmail.com



Groupe jeunes Bivouac GJ Pormenaz © Vianney Bajart



La vie du centre de soins

2020, une année compliquée pour les oiseaux en détresse

La crise sanitaire a fortement impacté l'activité du Centre de Sauvegarde de la LPO AuRA qui a notamment dû fermer pendant plusieurs semaines et n'a pu ainsi prendre en charge les oiseaux en détresse durant cette période.



Vautour fauve © Adrien Corsi

Oisillons © Adrien Corsi

Par la suite, les restrictions de déplacements, l'équipe en effectif réduit, l'interruption de la chaîne de transport, n'ont pas facilité la tâche de notre équipe.

Dans ce contexte si particulier, 1603 oiseaux ont toutefois été accueillis cette année.

Cela représente 85 espèces d'oiseaux différentes, dont six sont classées « en danger » en Auvergne : gobemouche noir, goéland leucophée, petit-duc scops, œdicnème criard, sterne pierregarin, rollet d'Europe.

L'objectif du Centre de Sauvegarde est de permettre aux oiseaux recueillis de retourner à la vie sauvage dans des conditions optimales. En 2020, 42 % des oiseaux accueillis en soins ont ainsi pu être relâchés.

Magali Germain

Le fonctionnement du Centre de Sauvegarde n'est possible que grâce aux **dons** et à l'équipe de **salariés** et **bénévoles** qui œuvrent tous les jours dans un unique but... les relâcher !
Un grand merci à eux pour leur engagement !

CSOS LPO AuRA

(63 - 43 - 03 - 15)

06 46 62 36 89

[cgs.auvergne@lpo.fr](mailto:cds.auvergne@lpo.fr)

lpo-auvergne.org

Ermus

(74)

04 50 68 42 10

asso.ermus@gmail.com

Le Tétrás Libre

(73 - 74 - 01)

07 83 80 05 46

csfs.pays.de.savoie@gmail.com

csfs-paysdesavoie.org

Le Tichodrome

(38 - 01)

04 57 13 69 47

letichodrome38@gmail.com

le-tichodrome.fr

L'Hirondelle

(69 - 42 - 07 - 26 - 01)

04 74 05 78 85

contact@hirondelle.ovh

hirondelle.ovh

Panses-Bêtes

(63 - 43 - 03 - 15)

04 73 27 06 09

pansebetes@gmail.com

pansebetes.fr



Le comité juridique

Condamnations avec sursis, amendes et indemnités pour les trafiquants !

Même si la région AuRA n'est pas une plaque tournante du trafic d'espèces, celui-ci est très actif.

Le 14 septembre 2020, deux prévenus ayant détenu et proposé la cession de Aras bleus et jaunes (*Ara Ararauna*) sans autorisation ont été condamnés par le tribunal d'Annecy à deux mois de prison avec sursis et à verser 1800 € à la LPO.

Dans la Drôme, les membres d'une famille s'adonnaient à un trafic de tortues, dont des tortues d'Hermann, sans habilitation et à la détention de passereaux d'espèces protégées. La LPO AuRA s'est constituée partie civile. Ils seront jugés en 2022.



Chardonneret élégant © Géraldine Le Duc

En Isère, le 9 avril dernier, le tribunal de Grenoble a condamné un prévenu à trois mois de prison avec sursis et 700 € d'amende pour avoir détenu et capturé des chardonnerets élégants. Il devra verser 1600 € à la LPO AuRA. C'est la troisième condamnation prononcée par ce tribunal pour des trafics de chardonnerets !

Éric Posak



Campagne de protection d'espèce

L'œdicnème criard

Débuté en 2015 dans le grand est lyonnais, le Plan Local de Sauvegarde de l'œdicnème criard a pour but de préserver la population d'œdicnèmes (suivi des couples, protection des nichées, suivi des poussins jusqu'à l'envol, suivi des rassemblements) tout en accompagnant les porteurs de projet dans la mise en place de parcelles de compensation. Ces actions sont complétées par le suivi par baguage depuis 2018 et le suivi par balises GPS depuis l'année dernière.



œdicnème criard © Camille Miro

Suivi GPS

Les premières données des GPS ont livré un résultat inattendu : certains oiseaux stationnent sur les grands toits des bâtiments industriels, sûrement pour se mettre à l'abri des prédateurs et du dérangement.

Les migrations automnales ont été très différentes d'un oiseau à l'autre : deux sont restés à Lyon, quatre ont hiverné en Algérie, un en Sardaigne, un à Majorque, un en Espagne. Le trajet retour a été plus difficile, un oiseau algérien s'est échoué en Espagne non loin des Pyrénées, en bord de mer. Il a été récupéré par un centre de soin puis relâché le lendemain. Le GPS d'un autre oiseau algérien n'a plus donné signe de vie.



Biologie

La population lyonnaise commence sa reproduction dès mars pour terminer parfois en septembre. Cette large période leur permet de réaliser plusieurs tentatives et quelques rares couples réussissent même à élever deux nichées successives ! Appréciant les milieux steppiques, il s'est adapté et utilise les parcelles agricoles en cultures tardives (maïs, soja, tournesol), ainsi que les friches industrielles, les zones de carrières, les bassins de récupération des eaux pluviales, les chantiers... En 2020, les résultats sont positifs, avec une belle augmentation du nombre de nids observés, la plupart des couples pondent une seconde fois si la première ponte échoue. Ainsi, au moins une quarantaine de jeunes ont pu prendre leur envol.



Baguage

Les actions de baguage et pose de GPS nous permettent de mieux comprendre les populations, l'utilisation des espaces vitaux, la migration...

Parmi les oiseaux bagués les années précédentes, trois ont été trouvés nicheurs en 2020. Les contrôles d'individus bagués commencent à être plus nombreux en ce début d'année 2021 ; un poussin de Pusignan bagué en 2020 a ainsi été repéré cette année en plaine de Bièvre (70 km du lieu de naissance !)

	2018	2019	2020
Poussins bagués	6	30	27
Adultes bagués			8
Adultes bagués + GPS			10
Total	6	30	45

En Isère

En Isère, c'est la deuxième année de suivi et de protection de cette espèce, dans les plaines de Bièvre et du Liers. En 2020, 31 couples ont été recensés, dont 24 qui se sont reproduits avec certitude. La protection des nids pour éviter les écrasements lors des passages des tracteurs a été réalisée pour 14 nids. À l'automne, ce sont environ 120 individus qui ont été comptés lors de leurs rassemblements postnuptiaux.



Quel oiseau observer ?

La huppe fasciée

La huppe fasciée est un oiseau aisément reconnaissable de taille moyenne, aux couleurs vives, orange aux ailes zébrées de blanc et de noir. Ses grandes plumes vives dressées sur son crâne lui donnent son nom.



Huppe fasciée © Fabrice Cahez

Oiseau migrateur dans les hautes latitudes, les huppées européennes passent l'hiver au Maghreb et en Afrique subsaharienne où elles côtoient des congénères sédentaires.

La huppe apprécie les milieux bien exposés, ouverts à semi-ouverts, comportant une importante mosaïque d'habitats alternant haies et prairies d'herbe rase, nécessaires à la recherche de sa nourriture presque exclusivement insectivore. Les arbres à larges cavités ou les bâtiments offrant ces abris favorisent sa nidification.

Dans notre région, cet oiseau évite en général la montagne, ou ne se cantonne qu'aux adrets où la main humaine a façonné des pâturages extensifs, haies et champs de fauche. C'est donc surtout dans les plaines et collines, en évitant les grandes monocultures, que doivent s'orienter les recherches.

Son chant agréable, bas et monotone, permettra de la localiser efficacement durant les mois d'avril à juin. Découvrez son chant et son cri : xeno-canto.org/370157

Benjamin Drillat



L'espèce du trimestre

La cistude d'Europe

La cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) est une petite tortue d'eau douce. Elle n'est présente que sporadiquement sur les départements de la région et est absente de la majorité des départements auvergnats (sauf l'Allier), de la Haute-Savoie et de la Loire.

Caractérisée par une ponctuation jaune sur son corps noir et sa carapace brune. Majoritairement diurne, on la retrouve le plus souvent dans les cours d'eau où la végétation est abondante et les fonds sableux ou vaseux.

Bien qu'assez farouche, on peut la croiser prenant le soleil sur une pierre ou un tronc émergeant de l'eau, gagnant le milieu aquatique au moindre danger.

Son surnom d'« éboueur des zones humides » provient de son alimentation en grande partie constituée de charognes. Elle peut aussi chasser des petits vertébrés et des insectes. La carapace molle des juvéniles les expose à la prédation par de nombreux vertébrés. À l'âge adulte, ses principaux prédateurs sont les mammifères carnivores et les sangliers.

Protégée par la loi, elle bénéficie d'un **Plan National d'Actions (PNA)** car elle est menacée par la disparition de son habitat terrestre et aquatique.

Gabriel Levy et Alexandre Roux pour le GHRA



Cistude d'Europe © Alexandre Roux



L'activité des bénévoles

La Savoie fait recette chez les gypaètes !

Depuis 15 ans, l'International Observation Day (IOD) mène, en début de saison de reproduction du gypaète barbu, une opération d'envergure pour vérifier la présence des couples connus, détecter d'éventuelles installations et estimer le nombre d'individus présents sur le massif.

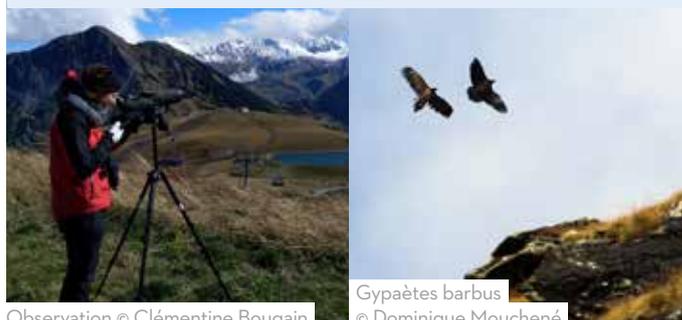
Ce comptage se fait globalement et par classe d'âge. Malgré des conditions climatiques défavorables, 55 participants répartis sur 35 postes, bénévoles et agents du parc national de la Vanoise, ont pu contacter le 3 octobre 2020, un minimum de 28 gypaètes : 16 adultes, 1 subadulte, 6 immatures, 5 juvéniles.

Les gypaètons 2020 commencent leur dispersion parfois à l'autre bout de l'Europe, tout comme Vigo qui a traversé la Manche pour séjourner quelques mois en Angleterre, et serait sans doute de retour en France.

Le gypaète « à la 1^{ère} rémige cassée » observé sur le versant tarin du Beaufortain est en couple avec Schils, relâché en 2014 en Suisse. Ils rechargeaient une aire de débris divers (branchage, laine, chiffons, plastics, papiers) dans les environs de Bourg-Saint-Maurice.

Ghislaine Nortier

L'aire de répartition s'étend progressivement...
Le noyau savoyard fait tache d'huile !



Observation © Clémentine Bougain

Gypaètes barbues
© Dominique Mouchéné



L'EEDD en AuRA

Un collège à l'heure de la nature... Et de YouTube !

- « J'envoie un texto à ma mère pour lui dire que j'rentre en retard parce que j'creuse une mare.
- Est-ce que j'peux venir ici monter les nichoirs plutôt que d'aller en perm ? ».

Prenez 150 collégiens peu loquaces mais efficaces, une animatrice LPO, deux professeurs mobilisés, un espace Refuge et un réalisateur engagé. Mélangez le tout et vous obtiendrez des actions menées en faveur de la biodiversité visibles ici : youtu.be/pLosuLcnGSI

Nous avons découvert avec six classes de 6^{ème} la richesse de la biodiversité de proximité, mais aussi sa fragilité pour enfin passer à l'action au sein du collège.

Ne vous trompez pas : le collège Ennemond Richard est ancré en milieu urbain, à deux pas de la gare de Saint-Chamond, seconde commune la plus peuplée du département de la Loire.

L'inauguration du refuge LPO au collège est prévue en juin 2021. Le collège poursuit les actions avec une céramiste. La vidéo a essaimé au sein de la LPO et suscité l'intérêt de plusieurs académies en France. Elle sera aussi diffusée lors du congrès mondial de la Nature à Marseille en septembre.

Valoriser l'engagement des jeunes, des enseignants et de la LPO était le 1^{er} objectif de cette vidéo. Au-delà, c'est surtout d'inspirer encore et encore pour ne plus avoir peur de passer à l'action !

Béatrice Jankowiak et Sébastien Majonchi (réalisateur du film « Les chemins de travers »), derrière la caméra.



Collégiens © Béatrice Jankowiak



Conseils au **jardin**

Accueillir la diversité : devenir refuge LPO

Diversité et respect du vivant seront les maîtres-mots de ces quelques lignes. Avant toute chose, si ce n'est pas déjà fait, il vous faudra bannir la chimie en raison de son impact sur l'ensemble du vivant.

Voilà donc quelques conseils :

- Favoriser la diversité végétale avec des espèces locales à floraison et mise à fruits échelonnées sur l'année, en variant les strates (arbres, arbustes, couvre-sols) et en faisant attention aux plantes envahissantes provenant d'autres continents (renouées, ailantes, buddleias...).
- Conserver dans la mesure du possible les vieux arbres, gîtes et garde-manger pour beaucoup d'espèces et garder un coin du jardin à l'état sauvage où divers petits animaux, oiseaux et insectes peuvent se réfugier.
- Tondre en partie seulement, et pas trop souvent, ni trop au ras du sol, en laissant le reste fleurir et grainer toute la saison.
- Aider oiseaux, insectes, chauves-souris, batraciens et rongeurs divers en mettant à disposition nichoirs, gîtes de toutes sortes, tas de bois ou de pierres, voire en créant, quand cela est possible, une petite mare.
- Limiter la prédation du chat, le bruit et les dérangements répétés.

Gérard Capelli

Avec ces quelques gestes, la nature reprendra ses droits et votre jardin pourra devenir **un espace de diversité** qui vous comblera. Vous pourrez dès lors, si vous le souhaitez, vous engager dans la démarche « **Refuge LPO** ».



Fleurs sauvages © Géraldine Le Duc



Zoom sur un **Refuge LPO**

L'un des plus vieux Refuges LPO d'Auvergne-Rhône-Alpes à Saint-André-de-Corcy depuis avril 1990

Christine Bouffard,
Témoignage recueilli
par Ghislaine Nortier



L'un des plus anciens Refuges LPO

“J’ai toujours été passionnée par la nature et le vivant. Depuis l’enfance, je m’occupe d’animaux en détresse. Mon souhait était de m’installer à la campagne pour recueillir des animaux et créer un lieu favorable à la vie sauvage. Arrivée à Saint-André-de-Corcy en 1987, j’ai commencé à recueillir des animaux (chevaux, chiens, chèvres, moutons, oiseaux, rongeurs...).

Nous soignons régulièrement un certain nombre d’animaux sauvages ou domestiques : nous relâchons les valides et hébergeons les handicapés.

La plantation progressive de 800 arbres et arbustes a permis de reconstituer

les haies autour des prés, recréer des massifs et une partie sauvage végétalisée librement en bois et friches pour la faune (oiseaux, hérissons, rongeurs, reptiles...).
Deux points d’eau attirent toute l’année de nombreux oiseaux et amphibiens. Nous avons installé plusieurs dizaines de nichoirs différents et nous favorisons l’installation des hirondelles rustiques, des effraies des clochers et des faucons crécerelles dans les dépendances. L’hiver, nous avons plusieurs sites de nourrissage (mangeoires artisanales ou pas) qui nous offrent de bons moments !

Nous soignons de nombreux hérissons chaque année que nous relâchons dans des lieux bien choisis.”



Siège social

Maison de l'environnement
14, avenue Tony Garnier 69007 Lyon

Adresse de correspondance

100, rue des Fougères 69009 Lyon

04 37 61 05 06
auvergne-rhone-alpes@lpo.fr
auvergne-rhone-alpes.lpo.fr

Délégation Ain

5 rue Bernard Gangloff
01160 Pont-d'Ain
09 70 90 20 61 - ain@lpo.fr

Délégation Auvergne

2 bis rue du Clos Perret
63100 Clermont-Ferrand
04 73 36 39 79 - auvergne@lpo.fr
lpo-auvergne.org

Délégation Drôme-Ardèche

18 place Génissieu
26120 Chabeuil
04 75 57 32 39 - drome@lpo.fr
lpo-drome.fr

Délégation Isère

MNEI, 5 place Bir Hakeim
38000 Grenoble
04 76 51 78 03 - isere@lpo.fr
isere.lpo.fr

Délégation Loire

Maison de la nature, 11 rue René
Cassin 42100 Saint-Étienne
04 77 41 46 90 - loire@lpo.fr
loire.lpo.fr

Délégation Rhône

100 rue des Fougères
69009 Lyon
04 28 29 61 53 - rhone@lpo.fr
lpo-rhone.fr

Délégation Savoie

Les Pervenches, 197 rue Curé Jacquier
73290 La Motte-Servolex
09 52 52 30 52 - savoie@lpo.fr
savoie.lpo.fr

Délégation Haute-Savoie

46 route de la fruitière
74650 Chavanod
04 50 27 17 74 - haute-savoie@lpo.fr
haute-savoie.lpo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Directrice de la publication : Marie-Paule de Thiersant

Secrétaires de rédaction : Ghislaine Nortier, Clarisse Novel - Rédacteur en chef : Henri Colomb

Comité de rédaction : Joël Allou, Christian Bouchardy, Henri Colomb, Gilbert David, Louis Félix, Catherine Giraud,
Ghislaine Nortier, Clarisse Novel, Christian Prévost, Dominique Secondi, Marie-Paule de Thiersant

Coordination : Clarisse Novel - Mise en page : Camille Combes

Imprimé par Reboul Imprimerie, 24-26, rue des Haveurs - ZA Montmartre - BP 351 - 42100 Saint-Étienne
Juin 2021

SATORIZ le bio pour tous!

www.satoriz.fr



Délégation territoriale Auvergne

Invitez la nature chez vous, devenez Refuge LPO !

En Auvergne, c'est en 1971, à Saint-Nectaire (63), que le premier Refuge LPO a vu le jour sur une surface de 3 ha. Aujourd'hui, le territoire auvergnat compte 1134 Refuges, dont plus de 1000 Refuges particuliers.
Au total, c'est plus de 1700 hectares protégés !

Ces zones préservées sont de véritables refuges pour la biodiversité, qui peut s'y épanouir pleinement. Comme chez Martine et Michel Ménard, Refuge LPO depuis 2013 :

« Notre jardin s'appelle « Le jardin des Ritournelles ». Nous sommes « Refuge LPO » depuis huit ans déjà. C'est un terrain très pentu de 2000 m² sur les hauteurs d'un petit village entre Volvic et Châtel Guyon.

Il y a une grande diversité d'espèces sur le terrain : les écureuils bien-sûr mais surtout les oiseaux. En premier, les mésanges bleues, les charbonnières, les huppées et même les nonettes. Et aussi les mésanges à longue queue. Chaque hiver, c'est la folie dans les mangeoires. Avec les mésanges, des bandes de chardonnerets vident les réserves de tournesol en un rien de temps puis laissent la place aux tarins des aulnes, verdiers et même la sitelle. Le geai est présent toute l'année, les merles en grand nombre et aussi les moineaux. Une petite troupe de pigeons ramiers revient chaque année vers la fin de l'hiver pour retourner les feuilles de chêne et y trouver des petites bêtes. L'écureuil fait des apparitions fugaces entre les chênes et les sapins du voisin.

Mais la vedette du lieu qu'on voit toute l'année et qui a sa mangeoire particulière bien garnie de mélange de graines, de fruits et d'insectes, c'est le rouge-gorge !



Chardonnerets élégants © Christian Bouchardy



Mésange bleue et mésange à longue queue © Martine et Michel Ménard

Le rouge-queue à front blanc vient faire son nid tous les printemps. En ce moment il y a une grande activité autour des niochirs. Nous guetons la sortie des petits.

C'est un bonheur permanent que d'être refuge LPO. Quand René Aurier nous a demandé en 2019 de le remplacer en tant que Coordinateur des Refuges LPO Puy de Dôme nous n'avons pas hésité longtemps.

Depuis nous avons visité une quantité de refuges LPO dans tous les coins du département. Nous avons fait plein de rencontres de personnes chaleureuses et passionnées dans des endroits magiques et exceptionnels. Nous nous réjouissons de pouvoir bientôt visiter encore plein de nouveaux refuges LPO. »

En créant un Refuge LPO, vous contribuez par votre engagement à lutter contre le déclin de la biodiversité. Rejoignez-nous !

Refuge particulier : auvergne@lpo.fr

Refuges personnes morales : matthieu.clement@lpo.fr

Le drone à la rescousse du courlis cendré

Depuis 50 ans, la population de courlis cendrés en Europe est en baisse. Classé en liste rouge depuis 2011, cet oiseau limicole a été catégorisé comme étant « Vulnérable » depuis 2016 sur le territoire Français.

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes participe depuis 2018 à un programme d'action de protection du Courlis cendré et teste pour la première fois une nouvelle méthode de repérage des nids de courlis via l'utilisation d'un drone équipé d'une caméra thermique.

En Auvergne, on trouve le courlis cendré principalement dans les prairies humides, les marais et les narses des plateaux d'altitudes (Planèze de Saint-Flour) ainsi que dans certaines zones de grandes cultures en plaine comme la Limagne et le Val d'Allier.

Du fait de son comportement craintif et de son plumage marron tacheté servant de camouflage, il est difficilement observable. Les équipes bénévoles et salariées, avec l'aide des agriculteurs, consacrent ainsi de longues heures à la prospection et à l'observation, afin de situer les parcelles où les oiseaux nichent à même le sol et de localiser le plus précisément possible leur nid.

C'est pourquoi cette année, la LPO innove en testant pour la première fois des drones thermiques afin de pouvoir repérer les nids plus aisément dans les zones de hautes couvertures herbacées tout en impliquant le moins de dérangement possible. Le drone repère les nids grâce à la chaleur émise par ces derniers, puis les localise par un point GPS. Un filet de protection électrique est par la suite posé afin de délimiter le nid et le protéger de la prédation et des destructions involontaires (arasement des taupinières, ensilage, fauches précoces...). Un piège photo est également installé pour suivre l'évolution de la nichée et identifier les causes d'un échec.

Ce programme test cible deux territoires emblématiques pour le Courlis cendré que sont la Limagne (63) et la Planèze de Saint-Flour (15). Il sert à améliorer nos connaissances sur cette espèce discrète, à mettre en place des actions de protection en collaboration avec les agriculteurs et à tester de nouvelles méthodes pour optimiser la protection de l'espèce.

Le programme de sauvegarde « Courlis & co » est co-financé par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Pour en savoir plus sur le programme, rendez-vous sur : lpo-auvergne.org

Magali Germain



Des nichoirs à Romagnat



Pose de nichoirs à Romagnat © GL Romagnat

En décembre 2020, de nouveaux nichoirs artificiels à hirondelles de fenêtre ont été installés dans le bourg de Romagnat, en partenariat étroit et avec le soutien financier de la municipalité. Au total, 16 nichoirs à hirondelles ont été livrés avec planchettes anti-salissures.

Pour cette opération, la municipalité a demandé l'expertise du Groupe Local LPO de Romagnat et a confié la pose à l'entreprise AC2M spécialisée en travaux d'accès difficile. C'est ainsi que 6 maisons ont accueilli des nichoirs venant ainsi renforcer la population d'hirondelles. Ce sont maintenant 36 nichoirs pour cette espèce qui sont présents sur la commune. Les colonies d'Hirondelles de fenêtre sont des auxiliaires précieux pour la qualité de vie dans nos bourgs. En effet, ces oiseaux migrateurs sont d'efficaces insectivores, luttant ainsi contre les proliférations de moustiques tout en enchantant nos journées d'été de leurs cris perçants !

Parallèlement, trois nichoirs à moineaux et un nichoir à rouge-queue à front blanc ont également été installés. En effet, ces espèces enrichissent la biodiversité urbaine mais peuvent

occuper les nichoirs à hirondelle. Il est donc nécessaire de leur proposer des gîtes adaptés pour réduire la compétition inter-espèces.

Puis, un dernier nichoir, cette fois pour le faucon crécerelle, a été posé (sur la tour des fours à chaux qui domine la ville) dans le cadre du projet Budget éco citoyen (BEC) que le Groupe Local a soumis au Conseil départemental du Puy de Dôme pour favoriser les rapaces comme auxiliaires biologiques sur le canton d'Aubière.

Le groupe de Romagnat existe depuis mai 2018. Il est né de la volonté de trois adhérents (qui depuis 2009 mènent diverses actions en faveur de l'avifaune locale) d'élargir leurs travaux en permettant à de nouveaux venus de prendre en charge des actions concrètes de protection de l'environnement.

En 8 ans et avant même de se constituer en groupe local, les bénévoles de Romagnat ont posé plus de 75 nichoirs sur la commune !

Contes, légendes et croyances sur les animaux sauvages

La pie et la tourterelle

Malgré les progrès des connaissances scientifiques et ornithologiques, beaucoup de mystères demeurent concernant le comportement des oiseaux. Cette chronique doit permettre de répondre enfin à certaines questions dont celle-ci : pourquoi le nid de la pie est très élaboré alors que celui de la tourterelle est sommaire ?

« La tourterelle passait son temps à roucouler, mais vint le jour où il fallut abriter ses amours. Elle pria la pie son amie de lui apprendre à faire un nid. La pie choisit et réunit des bâchettes sur la branche d'un coudrier, les entrecroisant solidement de son bec dur. La tourterelle posée gracieusement en face d'elle lui disait langoureusement : vous travaillez bien ma mie cependant si vous choisissiez des brindilles plus flexibles, vous les fixeriez plus finement. Dame ! dit brusquement la pie, puisque vous êtes si habile, vous n'avez point besoin d'aide. Puis elle s'envola en jacassant. Et la pauvre incapable tourterelle dut adopter ce nid à peine ébauché qu'elle n'a pas encore réussi à perfectionner. » Morbihan, Rev.d.trad.1902

Le vautour

Face aux polémiques et souvent à la mauvaise foi concernant les soit-disant attaques de vautour, il apparaît opportun de se reporter à un texte en vieux français daté du XVI^{ème} siècle dans lequel la légende colle parfaitement à la réalité.

Christian Bouchardy

« Le naturel du vautour est de ne tuer nulz animaux , mais prouer et devorer seulement et subit ceulx qu'il void et aperçoit estre tuez et par autruy occis et atterrés. » G. Meurier, Similitudes, 1583.



Vautours fauves © Christian Bouchardy



Pie bavarde et tourterelle turque © Christian Bouchardy



Délégation territoriale Drôme-Ardèche

La vie du groupe local Royans-Vercors

Nous sommes sept naturalistes passionnés de nature et animés d'une même volonté : mieux connaître la nature qui nous entoure, la préserver et partager nos connaissances. Des liens se sont tissés autour de moments de convivialité comme un goûter, un apéritif ou un repas alors que les conditions sanitaires le permettaient.

Nos actions

Nous participons au suivi de plusieurs espèces comme le grand-duc d'Europe, les petites chouettes de montagne (chevêchette et de Tengmalm), l'aigle royal ou le milan royal. Savoir si l'espèce est présente est une chose mais avoir des preuves de sa reproduction s'avère souvent plus difficile...

Certains participent aux programmes STOC, SHOC, EPOC, différents suivis des oiseaux communs.

Les conditions sanitaires ont limité l'organisation de sorties ouvertes au public. Entre deux confinements ou couvre-feux, une conférence sur le grand-duc suivie d'une prospection collective puis une ou deux sorties sur les traces des animaux ont permis de sensibiliser plusieurs personnes à la présence d'une faune pas toujours visible.

A l'heure où j'écris ces lignes, nous espérons un été plus favorable pour nos activités de découverte sur le terrain. Un autre volet de nos actions consiste à assurer une veille. Les menaces ne manquent pas : projet de carrière sur un site qui

abrite des espèces protégées, site à grand-duc perturbé par la pratique de l'escalade, reproduction des aigles compromise par des survols d'hélicoptères : le groupe local, rapidement informé, peut intervenir.

Un jour, quelqu'un a lancé l'idée : si on faisait une chronique naturaliste ? Oui, bien sûr... Mais sous quelle forme ? L'idée a germé et a donné naissance à notre revue naturaliste : La Nichoule*. A travers cette « feuille de chou », chaque saison, nous dévoilons quelques secrets de la nature qui nous entoure. La liste de diffusion s'allonge au fil du temps. TV et radios locales, collectivités, voisins, amis... sont ainsi informés, sensibilisés et invités à prendre part près de chez eux à la protection de la biodiversité. Comme on dit, pour protéger il faut connaître...

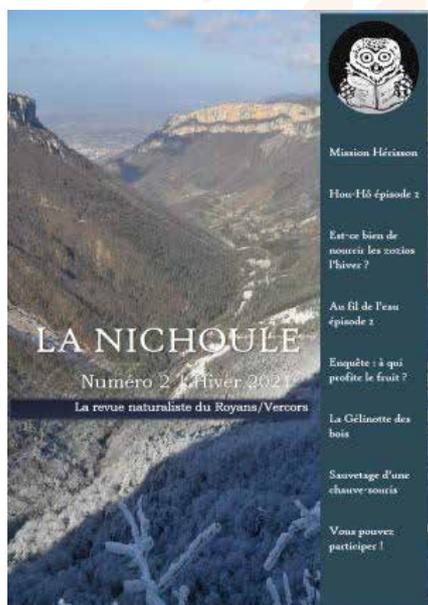
Notre objectif

Agrandir le groupe pour rendre nos actions plus nombreuses et plus efficaces. La vie active d'un groupe local permet d'ancrer la LPO dans les territoires jusqu'à présent occupés par les chasseurs...

Pour nous rejoindre et vous inscrire à sa liste de diffusion, merci de vous adresser à François Arod : francoisleonard@gmail.com

* La Nichoule est en ligne : lpo-drome.fr/notre-association/publications-lpo

François Arod



Une sortie du groupe Royans-Vercors

Le groupe local LPO du Diois - Sud Vercors

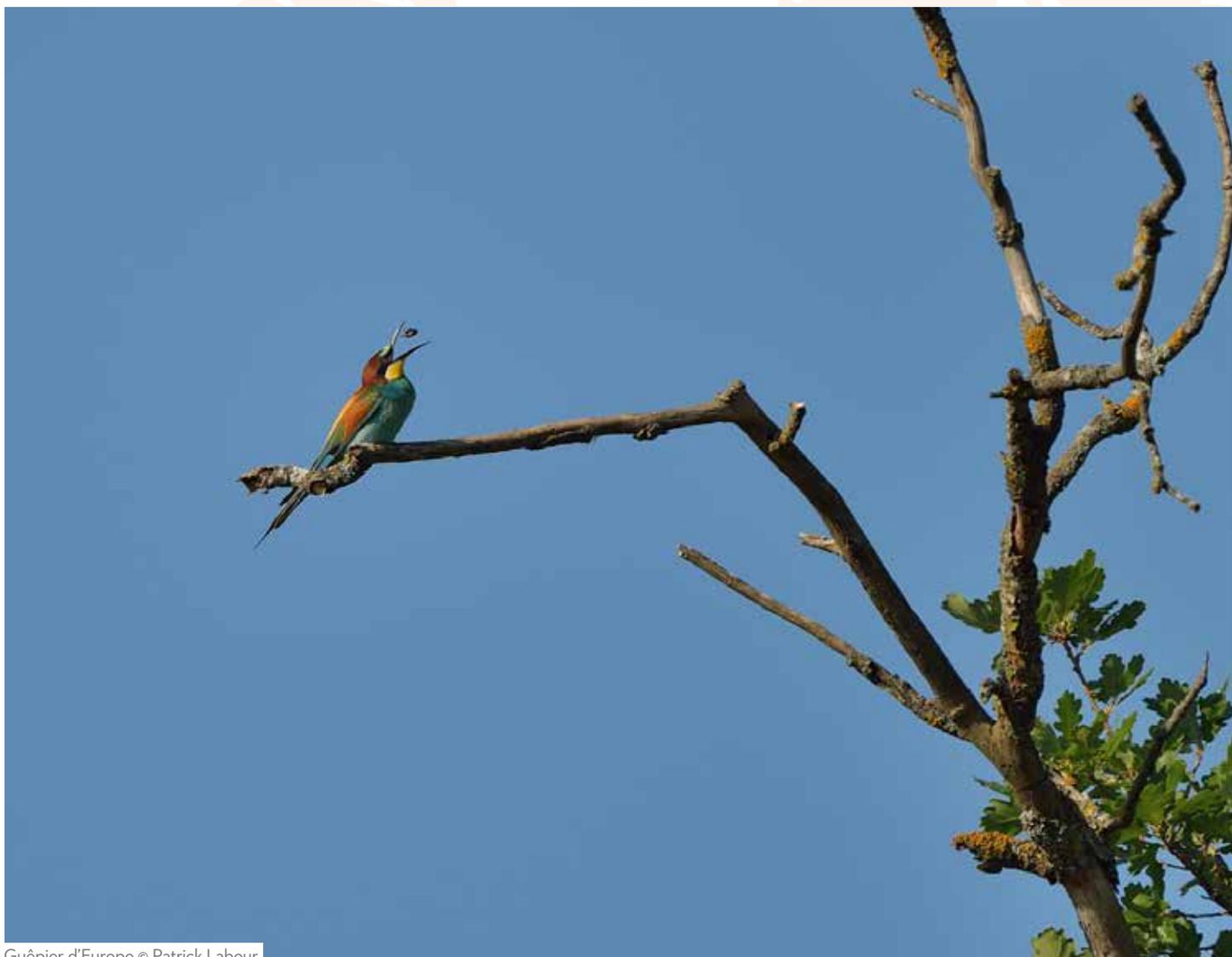
Cela fait une bonne dizaine d'années que le groupe local LPO Diois est formé, et il s'étoffe d'année en année. Il y a 145 adresses mel dans nos envois de chroniques (sans compter les destinataires « étrangers » au groupe).

Evidemment, tous ne sont pas adhérents cotisants à la LPO, mais tous sont sensibilisés à la protection de la faune sauvage. D'après les retours qui nous parviennent, tous semblent apprécier les infos que nous distillons, même si la plupart sont « sympathisants passifs » ... Outre la correspondance par courriel envoyée « irrégulièrement », nous coordonnons et organisons des activités nature avec l'appui de spécialistes passionnés (ceci hors confinement, bien sûr !).

L'automne dernier, nous avons pu effectuer une sortie le long de la Drôme et du Bez. Nous avons prévu un beau programme bien diversifié allant des comptages chamois et bouquetins aux sorties plus ludiques, en passant par des soirées thématiques :

oiseaux du Diois, évolution des forêts... Mais Covid en a décidé autrement : tout a été annulé sauf une prospection de reproduction d'aigles royaux organisée conjointement par le groupe Royans-Vercors, le PNRV et notre groupe. Là, c'est la météo qui s'est imposée en nous envoyant du brouillard sur bien des postes d'observation. Dommage ! « Quand ça veut pas, ça veut pas », mais ne soyons pas fatalistes, certaines choses avancent. Ainsi, un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) se profile sur Die, dirigé par le PNRV et la LPO AuRA 26/07. Avant même d'avoir reçu la réponse de l'OFB, prévue en juin, nous avons déjà mobilisé quelques personnes ressources pour collecter des informations sur les arbres remarquables, les jardins et la flore messicole. Nous ouvrirons plus largement les prospections aux habitants dès que possible.

Nous participons également à des réunions à la mairie de Die avec des adjoints et l'ONF sur divers sujets de biodiversité ; cet ABC, bien sûr, mais aussi le prochain aménagement de la forêt communale de 500 ha et le « permis de végétaliser » qui se met en place dans la ville.



D'autres actions se continuent ou s'imposent ; ainsi, un adhérent, François Chesnais, très actif, s'implique fortement, entre autres, dans le suivi d'une carrière en exploitation en amont de Die, là où nichent des guêpiers, où le castor et la loutre, le râle d'eau et le sympétrum du Piémont (notamment) sont présents. Il a des contacts réguliers avec le propriétaire et insiste auprès de lui pour préserver tout ce qui peut l'être malgré l'exploitation en cours, et en s'assurant du futur pour ces espèces.

Enfin, la nouveauté depuis l'an dernier est la fréquentation de la rivière « Drôme dioise » par le Harle bièvre, un couple pour être plus précis... C'est sans doute l'évènement le plus intéressant de ces dernières années pour les naturalistes diois. Il a été découvert par Hubert et Christine Fèvre et François Chesnais (encore lui). J'ai pour ma part pu les admirer à plusieurs reprises jusque sur la commune de Solaure-en-Diois. Même si nous connaissons la présence de l'espèce plus en amont du confluent Drôme-Rhône, à Crest-Aouste, c'est avec un grand plaisir que nous l'observons « chez nous ».

Dernièrement, un EPOC-ODF sur Glandasse a été légèrement perturbé par une harde de soixante-cinq bouquetins, juste sur le point n° 5 ! En tout, ce ne sont pas moins de quarante-cinq bouquetins et quinze chamois qui se sont fait admirer pendant la balade. Ceci n'a pas empêché, malgré tout, le bon déroulement de la prise de notes, dans un « professionnalisme exemplaire »...

Voilà, succinctement, quelques nouvelles du groupe local du Diois. Nous attendons avec impatience la liberté Nature...

*Gilbert David et Hélène Bernard-David,
animateurs du groupe local LPO Diois -Sud Vercors*

Présentation du groupe local Cévennes-Basse-Ardèche

Réunions

Des réunions sont organisées dans les locaux de la LPO AuRA Drôme-Ardèche de Largentière. Elles permettent aux adhérents du groupe de se rencontrer, d'échanger et de faire le point sur les actions passées et en cours. L'objectif est de préparer les projets et de définir un agenda de sorties et de manifestations. Toutes les nouvelles idées d'activités sont les bienvenues !

Sorties de terrain

Un programme de sorties est organisé chaque année. Ces sorties sont gratuites et ouvertes à tous. Les thèmes peuvent toucher tous les domaines naturalistes : observations d'oiseaux hivernants, suivi de la migration, oiseaux chanteurs, suivi

des sites grands rapaces, prospections oiseaux nocturnes, prospections loutres, balades d'observations généralistes... En complément, des sorties et comptages informels sont organisés ponctuellement par de petits groupes d'adhérents. La rencontre avec d'autres groupes locaux peut également être envisagée.

Autres activités du groupe

Participation à des événements et manifestations : tenue de stand, animations diverses... Présence des adhérents aux réunions organisées sur le territoire (Natura 2000, Commissions départementales, PNR des Monts d'Ardèche...) Pour rejoindre ce groupe local et vous inscrire à sa liste de diffusion, merci de vous adresser à Nicolas Duroure : nicolas.duroure@lpo.fr

Nicolas Duroure



Val de Ligne - Largentière

Le groupe local LPO du Plateau ardéchois

Le groupe est, comme son nom l'indique, actif principalement sur le Plateau ardéchois, c'est-à-dire Issanlas, Coucouron, Issarlès en passant par Sainte-Eulalie, le Mézenc, Mézilhac, etc. à une quarantaine de kilomètres au nord-ouest d'Aubenas. Ce groupe local a vu le jour en 2019.

Réunions

L'objectif de nos réunions est de préparer des suivis, des sorties, des manifestations... Nous formons une équipe, nous échangeons nos idées et nos envies mais nous tenons également à ce que toutes nos rencontres soient conviviales. Elles sont organisées sur le terrain, lors d'une sortie, ou dans une salle de la mairie d'Issanlas.

Sorties de terrain

Elles sont gratuites et ouvertes à tous. Voici quelques-unes des thématiques qui y sont privilégiées :

- Brame du Cerf Elaphe
- Suivi des Petites Chouettes de Montagne et du Grand-Duc
- Connaissance des Arbres
- Chants d'oiseaux
- Balades d'observations...

Mais notre point fort est le suivi et la protection du Busard Cendré depuis treize ans...

Autres activités du groupe

Organisation de conférences, d'expositions avec animations, de sorties publiques.

Contact

Pour rejoindre ce groupe local et vous inscrire à sa liste de diffusion, merci de vous adresser à Danielle Legros : danielle.legros07@orange.fr

Danielle Legros



Plateau ardéchois

Le groupe local LPO du Plateau du Coiron

« Écologue de profession et bénévole à la LPO, j'ai pris l'initiative de créer, au printemps 2021, un groupe local situé entre Privas et Montélimar, sur le plateau du Coiron. »



Col de l'Escrinet © Sandra garnier

L'objectif est de rassembler des bénévoles passionnés qui souhaitent échanger, apprendre les uns des autres et réaliser des suivis d'oiseaux en général - et plus spécifiquement d'espèces emblématiques comme le Busard cendré, le Vautour fauve (et bien d'autres) - à l'échelle du plateau.

Notre périmètre d'actions concerne donc principalement le plateau du Coiron mais pourra également s'ouvrir à d'autres horizons comme quelques sorties dans le Vercors, par exemple...

Quelques idées d'inventaires et de suivis à réaliser (qui évolueront selon les souhaits des différents bénévoles) :

- suivi du Busard cendré sur le plateau du Coiron et des autres espèces nicheuses (Pie-grièche écorcheur etc..)
- suivi de la migration sur le col de l'Escrinet
- inventaires sur le site Natura 2000 « Massif du Coiron - Partie Saint-Martin-sur-Lavezon »
- et de nombreuses autres idées, qui viendront petit à petit...

Si vous habitez à proximité et que vous souhaitez améliorer et enrichir les connaissances sur les oiseaux de ce territoire, n'hésitez pas à me contacter par email :

groupe.coiron@gmail.com

Sandra Garnier

Comptage hivernal des chauves-souris drômoises 2021



Grands rhinolophes © Kevin Debregeas

Le comptage hivernal des chauves-souris a lieu tous les ans vers le troisième week-end de janvier sur les principaux sites d'hibernation connus du département, notamment pour les grands et les petits rhinolophes et le minioptère de Schreibers.

Une dizaine de sites sont visités lors de ce week-end par plusieurs équipes constituées de salariés accompagnés de nombreux bénévoles. Deux de ces cavités sont classées en Réserve Naturelle Régionale et se trouvent dans des sites Natura 2000 dont la gestion est assurée par la LPO AuRA. Les comptages hivernaux font donc partie du suivi scientifique de ces sites et contribuent à la connaissance des populations de chauves-souris et de leur évolution.

Le protocole mis en place depuis le début des années 2000 est répété d'année en année : les mêmes observateurs (salariés) effectuent le parcours à l'identique des cavités à la même période.

Cette année, l'opération s'est déroulée dans de bonnes conditions : les quelques chutes de neiges des jours précédents n'ont pas perturbé l'accès aux grottes dont certaines nécessitent une bonne marche d'approche. Le samedi 16 janvier, trois équipes ont visité les cavités de la vallée de la Roanne. Le lendemain, une équipe a contrôlé la grotte de Baume-Sourde, une autre a prospecté la grotte des Piaroux et une dernière a visité un site des Baronnies, à Aubres.

Résultats

	Grand rhinolophe	Petit rhinolophe	Minioptère de Schreibers	Petit murin	Murin de Daubenton	Murin à oreilles échancrées	Murin indéterminé	Total
Grotte des Sadoux (sup et inf)	61	32	10 125					10 218
Grotte de Baume-Sourde	43	15	1		1			60
Grotte de Solaure (+ du Fournet)	89	4	14					107
Grotte du Reychas	6	18						25
Mine de la Bâtie	11	30						41
Grotte des Piaroux	163	16	1806	1	1	15	3	2005
Grotte d'Aubres	35	8						43
Total	408	123	11 946	1		15		12 499

Les effectifs pour les trois principales espèces sont très bons notamment pour le grand rhinolophe dont les populations, depuis plus de vingt ans, augmentent de manière régulière sur quasiment tous les sites. La grotte des Piaroux est le site le plus important du département avec 163 individus (en 2002, 43 individus étaient dénombrés au même endroit).

Le petit rhinolophe est plus sur une année moyenne. L'espèce augmente sur les sites hivernaux suivis mais de manière moins prononcée. Le premier site est, suivant les années, la grotte de Baume- Sourde ou la mine de la Bâtie qui, toutes deux, dépassent régulièrement les cinquante individus. En 2021, c'est sur les deux grottes des Sadoux que les effectifs ont été les plus importants.

Pour le minioptère de Schreibers, comme le montre le graphique ci-dessous, on est sur un léger reflux par rapport aux dernières années qui voyaient la population hivernante grimper à près de 18 000 individus. On peut noter que, même si le principal gîte d'hivernation est la Grotte de Baume-Sourde, la grotte des Piaroux héberge de nouveau depuis 2016 des chiffres dépassant le millier d'individus et souvent proches des deux-mille, comme c'est le cas cette année.

> *Effectif hivernal de minioptères de Schreibers dans les grottes de Baume-Sourde et des Piaroux*



Globalement, en France, le minioptère fait partie des espèces au statut préoccupant, avec une régression continue de ses populations notamment en marge de son aire de répartition. Cette espèce très grégaire, strictement cavernicole, est particulièrement fragile car elle occupe un nombre relativement faible de cavités et effectue de très nombreux déplacements entre celles-ci, souvent sur de très longues distances. La Drôme et l'Ardèche abritent une population reproductrice et hivernante importante au niveau national.

Pour conclure, les populations suivies sur les sites d'hivernation sont stables ou en augmentation, ce qui est encourageant. Le fait de pouvoir dégager cette tendance montre la nécessité de poursuivre nos efforts de protection, non seulement des gîtes d'hivernation mais aussi des sites de reproduction et des habitats utilisés par les chauves-souris pour se nourrir.

Les comptages en hiver ne représentent qu'une petite partie des activités du groupe chiroptères ouvertes aux bénévoles. A partir de mai, des inventaires, des prospections et des suivis de colonies ont lieu sur de nombreux sites d'Ardèche et de Drôme. Pour participer (y compris pour s'initier et découvrir), aider et apprendre, contactez-moi : thomas@deana@lpo.fr

Un grand merci aux participants : Alice Baudouin, Jérôme Bonnardot, Florian Boullisset, Bernard Chirol, Kevin Debregeas, Chloé Dubouchet, Gaël Dubouchet, Gauthier Alaric Dumont, Guillaume Eglin, Patrice Fialon, Agnès Fouilleux, Alexandre Godard, Maël Hery, Céline Le Barz, Cyril Le Meur, Julien Lhoste, Emmanuelle Mandon, Alain Morenas, Sylwia Ozdoba et Yoann Peyrard.

Thomas Deana





Jeunes busards cendrés © Louis Félix



Jeune busard de l'année © F.G.

Nidification du Busard cendré sur le plateau ardéchois en 2020

Tout d'abord, nous tenons à remercier les agriculteurs et les propriétaires du plateau ardéchois pour leur aide et leur générosité lors de cette saison 2020. En effet, sans eux, le maintien de cette espèce dans notre département serait grandement compromis.

L'année 2020 s'est annoncée compliquée dès le début du suivi : alors que nous mourions d'envie d'aller sur le terrain, nous devons malheureusement rester confinés chez nous à cause du Covid-19. Notre saison n'a donc réellement pu commencer qu'aux alentours du 20 mai, grâce à nos bénévoles très actifs, notamment les membres du groupe LPO Plateau Ardéchois qui ont réussi à rattraper le retard des premières prospections que nous faisons normalement dès la fin avril... Merci à eux !

Au début de la saison, ce sont dix-sept couples cantonnés qui seront repérés.

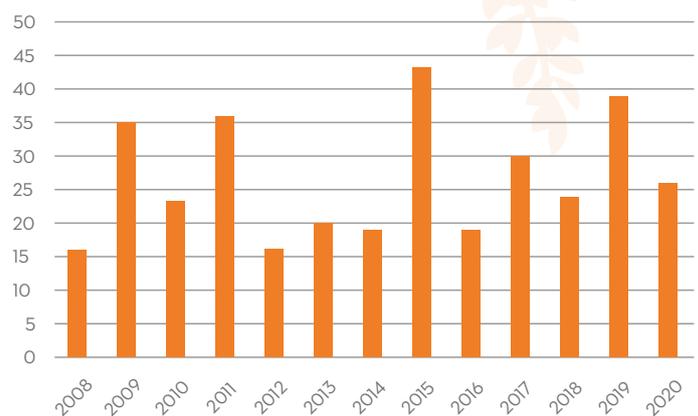
De nombreuses prospections ont été effectuées notamment sur Les Boutières, Issamoulenc, Lanarce, Saint-Genet-Lachamp, le Coiron ainsi qu'à la Croix des Prades et Loubaresse, sans grand résultat...

A noter : un couple reproducteur supplémentaire ayant mené trois jeunes à l'envol a été trouvé et suivi par le groupe LPO Nord-Ardèche, ce qui amène le total à 18 couples de Busards cendrés cantonnés en Ardèche en 2020.

Durant cette saison, nous avons posé seulement trois cages-trappes sur les dix prévues initialement, les couples subissant un à un les caprices de la nature... En effet, malheureusement, la météo (toujours imprévisible !) a causé la perte de plusieurs

nichées. Les principaux fautifs : de gros orages au mois de mai... Mais on déplore également trois cas de prédation naturelle sur les jeunes au nid peu après l'éclosion, avant que nous n'ayons eu le temps d'intervenir. Finalement c'est donc un total de dix couples qui parviendront à voir s'envoler leurs jeunes. Fait peu courant, un couple a réussi à mener cinq jeunes à l'envol sans aucune intervention de notre part !

Nidification du busard cendré en Ardèche en 2020		Jeunes volants
Nid sans protection	7	16
Nids protégés	3	10
Total	10	26



Nombre de jeunes volants par années

Ces treize années représentées totalisent 346 jeunes à l'envol. La moyenne des jeunes volants se situe à 26,6. Pour 2020, nous nous situons donc pile dans cette moyenne, avec les 26 jeunes qui ont pris leur envol.

Suivis des nids d'hirondelles dans la Drôme

À l'origine de notre groupe thématique, il y a « l'enquête nationale hirondelles », organisée par la LPO France en 2012-2013.

Nous avons à l'époque prospecté beaucoup de villes et villages, participé à des émissions de radio, fait paraître des articles dans les bulletins municipaux et dans la presse régionale. Un site internet grand public avait été ouvert pour que chacun puisse y saisir des données.

À l'issue de cette enquête, un petit groupe a décidé de continuer les comptages pour avoir des données sur un plus long terme. Nous avons décidé de ne prospecter que les hirondelles de fenêtre et sur des villages ou petites villes, en oubliant volontairement les villes plus importantes qui nécessitaient plus de moyens humains.

> *Hirondelles de fenêtre / Nids occupés*

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Alixan	61	45	41	49	54	44	47	48
Allan	31	35	28	46	56	27	51	57
Saint-Jean-en-Royans	42					31		26
Grignan	9	10	22	31	29	12	5	5
Die	31	21	39	41	39	43	37	30
Taulignan							30	39
Vassieux-en-Vercors							20	20
Saint-Nazaire-en-Royans			74	56	55	62	66	64
Total	174	142	204	223	233	219	256	289

Nous avons retenu Alixan, au milieu de la plaine de Valence, Allan et Grignan, au climat plus méditerranéen, Die et Saint-Nazaire-en-Royans, plus proches du Vercors. Par la suite sont venus s'ajouter Vassieux-en-Vercors, Saint-Jean-en-Royans, Taulignan et Réauville. Nous prospectons tous les ans les mêmes rues dans chaque village, à la même période, avec deux passages, en ne comptant que les nids occupés.

En regardant les tableaux ci-dessous, on constate une grande stabilité dans la plupart des villages, avec une particularité pour Grignan où, après une embellie en 2016/2017, il y a un effondrement ces deux dernières années. A noter, Allan qui revient au chiffre de 2017 après une forte baisse en 2018. Saint-Nazaire-en-Royans a connu une forte baisse en 2016 suite à la rénovation d'une maison où étaient installés beaucoup de nids. Nous espérons continuer encore quelques années afin de pouvoir dresser un bilan des dix ans sur les villages qui ont été prospectés toutes les années. Un grand merci à tous les bénévoles qui participent à ce suivi !

Dominique Ducrocq

Atelier hôtels à insectes à La Pusterle

Le Centre social de Nyons (Carrefour des Habitants) organise des animations nature dans le parc de « La Pusterle » (un Ehpad) : potager en bio, circuit botanique, pose de nichoirs et observations nature, en partie avec les résidents. Ce parc est très arboré avec, entre autres, un magnifique micocoulier, un tilleul et un arbousier. De plus, il est limitrophe avec le Devès, une montagne rocheuse avec une végétation subméditerranéenne.

Le 5 mars dernier, nous y avons animé un atelier hôtels à insectes, à l'extérieur, avec une dizaine de personnes. L'un de ces hôtels a été posé dans le jardin potager et les deux autres dans le parc. Des gîtes à chauve-souris y sont également prévus.

Yann Smit



Hôtel à insectes © Yann Smit



Délégation territoriale Isère

ORE du Mas du Moine

Signature d'une ORE (Obligation réelle environnementale) aux Avenières-Veyrins-Thuellin.

Trois jours avant Noël, M. et M^{me} Guerry, retraités aux Avenières-Veyrins-Thuellin, ont fait un beau cadeau à la défense de la biodiversité.

En effet, le 22 décembre 2020, ces deux personnes ont signé devant Maître Rouhette au Pont-de-Beauvoisin, une convention « Obligation réelle environnementale » (ORE) avec la LPO Auvergne-Rhône-Alpes pour une durée de 99 ans (durée maximale prévue par le dispositif).

M. et M^{me} Guerry, fervents défenseurs de l'environnement, souhaitent depuis longtemps préserver la biodiversité de cinq de leurs parcelles situées en zone naturelle au Mas du Moine sur 2 hectares. Ils cherchaient le moyen d'y préserver durablement les espèces qu'ils y observent : oiseaux, hérissons et surtout celles vivant dans le ruisseau traversant leurs parcelles et sur ses ripisylves : tritons, crapauds, grenouilles, salamandres, écrevisses et cincle plongeur.

Le dispositif foncier de protection de l'environnement « ORE », introduit par la loi d'août 2016 « Pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages » et codifié à l'article L. 132-3 du code de l'environnement, met à disposition un instrument adapté aux aspirations des propriétaires.

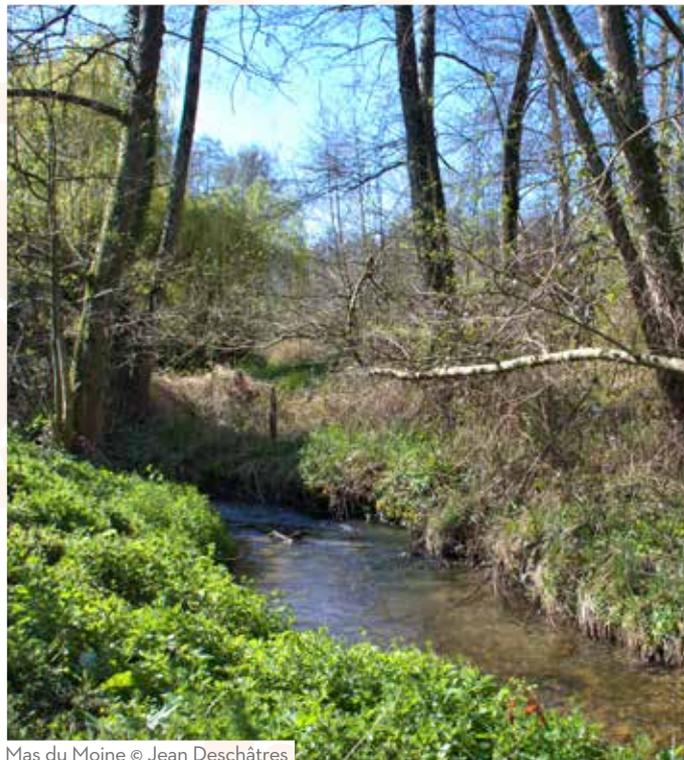
Sollicitée par les époux Guerry, la LPO de l'Isère s'est proposée pour les accompagner dans la mise en œuvre d'une ORE sur leur propriété.

Cette ORE a pour objectifs de :

- Protéger les écosystèmes humides, aquatiques et forestiers, la faune et la flore rares et menacées qui leur sont associées,
- Restaurer et améliorer l'utilisation du milieu naturel par la faune, la flore et toutes espèces naturelles indigènes, par des aménagements et des mesures de gestion adéquates et durables.



Mas du Moine © Jean Deschâtres



Mas du Moine © Jean Deschâtres

À partir d'un diagnostic réalisé par la LPO, cela pourra se traduire concrètement au Mas du Moine par la réalisation de plusieurs actions :

- Diversifier les habitats humides,
- Créer et restaurer des mares,
- Maintenir les différents habitats : zones humides ouvertes, ripisylves, vieux boisements...
- Planter des arbres et les tailler en « têtard »,
- Installer des nichoirs à oiseaux et des gîtes à chiroptères...

Le dispositif ORE est un moyen récent et encore peu connu de préservation durable de la biodiversité. Les engagements que prennent les propriétaires du bien sont attachés à ce bien et perdurent durant toute la durée prévue au contrat, indépendamment des éventuels changements de propriétaires.

Même si la Charte de l'environnement affirme que :
« Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement », peu de citoyens connaissent cette possibilité d'y contribuer comme l'ont fait M. et Mme Guerry. Que ces derniers en soient remerciés !

Plus d'infos sur les ORE :

ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Guide-methodologique-obligation-reelle-environnementale.pdf

Escalade et faucon pèlerin à Ponsonnas



Faucon pèlerin © Christian Aussaguel

La protection des rapaces rupestres, un travail de longue haleine !

Les falaises regroupent une mosaïque de milieux naturels fragiles, difficilement accessibles et restés longtemps préservés des activités humaines. Abritant une biodiversité adaptée à des conditions de vie extrêmes, leur préservation est essentielle dans le contexte global de déclin des espèces sauvages.

L'aigle royal, le faucon pèlerin, le grand-duc d'Europe, le grand corbeau, le tichodrome échelette sont des exemples remarquables de cette richesse des milieux rupestres.

Cependant, avec l'essor des sports de nature, ces écosystèmes sont de plus en plus fréquentés, ce qui limite leur capacité d'accueil pour ces espèces qui trouvaient là leurs dernières zones refuges.

Les interactions avec les activités de plein air comme l'escalade se multiplient, au détriment des conditions de nidification des oiseaux, d'où parfois des tensions entre les naturalistes et les grimpeurs.

Si l'idéal pour les oiseaux serait l'interdiction de toute activité de grimpe sur les falaises, cela ne peut être accepté par les grimpeurs et peut même se révéler contre-productif. Le dialogue est donc à privilégier pour aboutir à la prise en compte des enjeux de biodiversité. Un compromis est parfois possible, comme par exemple sur le site de Ponsonnas.

Ce secteur des gorges du Drac représente un enjeu fort pour la conservation des oiseaux rupestres (rapaces, choucas des

tours, tichodromes, hirondelles de rochers...). En 2014, des premiers échanges ont eu lieu entre la LPO et les équipiers de nouvelles voies à Ponsonnas car un impact sur un couple de grand-duc était pressenti. En 2016, l'aire d'un faucon pèlerin a été découverte et depuis, des échanges réguliers sont organisés. La Fédération française de la montagne et de l'escalade, le Département de l'Isère, la commune de Ponsonnas et le Conservatoire d'espaces naturels de l'Isère ont également participé à ces échanges afin de déterminer des pistes de conciliation.

Les discussions ont permis à chacun de comprendre les enjeux concernant les oiseaux et les activités d'escalade, et donné lieu à plusieurs aménagements de la pratique :

- création de zones de non-équipement dans les secteurs occupés par le grand-duc et dans les sites impactant directement les nids des autres espèces,
- fermeture temporaire des voies passant à proximité de l'aire du faucon pèlerin entre le 1^{er} février et le 1^{er} juillet.

En contrepartie, la LPO assure les suivis de reproduction du grand-duc et du faucon pèlerin. Si la nidification du faucon pèlerin venait à échouer ou si l'aire était construite à un autre endroit, les voies fermées seraient rouvertes de manière anticipée à partir du 1^{er} mai.

Un arrêté municipal pris par le maire de Ponsonnas a été signé fin avril 2021 entérinant ce compromis, avec la validation de toutes les parties.

Depuis 2016, dans les gorges du Drac, le faucon pèlerin a pu se reproduire chaque année, donnant deux à trois jeunes à l'envol. Le grand-duc continue aussi à se reproduire régulièrement, même s'il semble avoir abandonné les aires les plus proches des activités d'escalade et de saut à l'élastique.

Analyse des adhérents de l'Isère

Qui sont les adhérents de la LPO en Isère ?

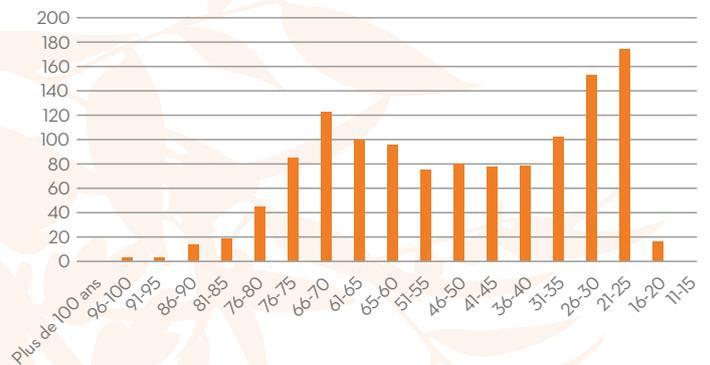
Il ne s'agit pas ici de faire œuvre de sociologue, mais plutôt de proposer une photographie des plus de 2000 adhérents résidant dans notre département à la fin de l'année 2020, tout en ayant bien à l'esprit que les données chiffrées ne doivent pas masquer ce qui fait la richesse de notre association : valeur, détermination et expertise de nos bénévoles et militant-es.

- La LPO en Isère comptait 2031 adhérents au 31 décembre 2020.
- 255 adhérents ont opté pour l'adhésion familiale, ce qui donne 1544 foyers LPO pour l'Isère.
- Pour ces 1544 foyers, la répartition entre les sexes est quasi égalitaire (776 hommes pour 768 femmes)
- Concernant l'âge de nos adhérents, calculé sur la base des foyers, la médiane se situe à 47 ans. Il est surtout intéressant de noter qu'émergent deux tranches d'âge bien distinctes : les juniors et les seniors, avec un pic chez les 20-30 ans et un autre chez les 60-70 ans. Le graphique ci-dessus montre cette répartition par tranches de 5 ans.



Mésange bleue © LPO France

Âge des adhérents LPO en Isère



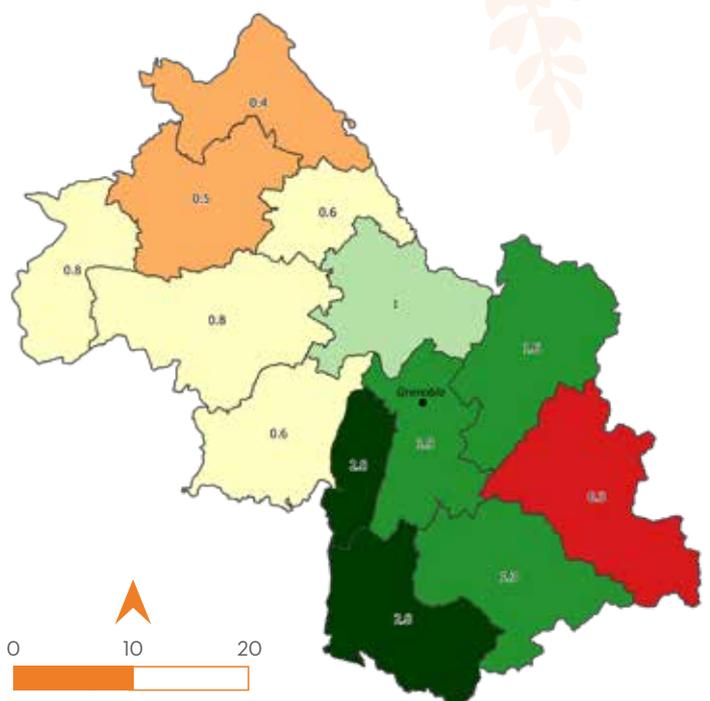
Répartition territoriale des adhérents LPO

La répartition des adhérents dans les territoires n'est pas homogène et la majorité se concentre dans et autour des centres urbains. Sur le territoire de la Métropole de Grenoble par exemple, on trouve plus de la moitié de nos adhérents isérois alors que ce territoire ne représente qu'un tiers des habitants de l'Isère. Néanmoins, 302 communes sur 514 comportent au moins un adhérent LPO.

La carte ci-dessous montre le nombre de foyers-adhérents pour 1000 habitant-es dans les différents territoires isérois et indique assez bien la répartition peu homogène de la population LPO.

Jacques Prévost

> Nombre d'adhérents pour 1000 habitants



Sources : Territoires
CD38, LPO
LPO AuRA 2021

Les oiseaux dans la littérature

Jean Rolin et les piafs

« Il y a des gens qui peuvent se passer des animaux sauvages et d'autres qui ne le peuvent pas »

Dans son récit « *Le traquet kurde* » (POL 2017), Jean Rolin part d'une observation étonnante : un traquet kurde (*Oenanthe xantopyrna*) est observé au sommet du Puy-de-Dôme en Auvergne.

Quand on sait que ce petit oiseau se reproduit dans les montagnes arides aux frontières de la Turquie, de l'Iran et de l'Irak et qu'il passe l'hiver au sud de la péninsule arabique, on peut effectivement s'intriguer de son passage dans le Puy-de-Dôme : c'était le 19 mai 2015 et Jean Rolin en a fait un livre.

Un livre où il va suivre les traces de l'ornitho-espion-mythomane Meinertzhagen, colonel de son état et prénommé Richard, de toute une flopée de personnages louches ou géniaux (Lawrence d'Arabie), du petit traquet et d'une foule d'autres espèces d'oiseaux (78 au total), le tout étant bien réel et passionnant.

Il rencontre ainsi six traquets, deux accenteurs, deux roselins, les pouillots de Schwarz et à grands sourcils, et tant d'autres... Il rencontre aussi les combattants de la liberté dans un terrain plus que dangereux où la « kurditude » tue plus vite que la Covid. On y rencontre aussi quelques mammifères sauvages, des lézards et des carpes géantes. On y côtoie également l'Histoire, l'histoire d'une vaste région découpée sur carte par les vainqueurs Français et Anglais à l'issue de la Première guerre mondiale. Et c'est tout l'intérêt du bouquin que de voir vivre un univers sous des angles si différents avec pour fil rouge l'existence minuscule d'un petit oiseau.



Traquet kurde © Clément Rollant



Traquet kurde © Clément Rollant

Jean Rolin explore le monde dans ses lointains les plus exotiques et hasardeux (Californie, détroit d'Ormuz, République démocratique du Congo, Kurdistan, siège de Sarajevo, Océan Pacifique...) comme dans sa plus triste banalité quotidienne (banlieue parisienne, canaux de navigation français...).

Mais qu'il déambule en piéton dans Los Angeles ou en navigateur sur le canal du Midi, il n'oublie jamais de citer les oiseaux qui croisent sa route... Un exemple : dans sa quête de rencontrer une icône-people en la personne de Britney Spears à Los Angeles, Rolin note, au hasard de ses vaines recherches, pas moins d'une vingtaine d'espèces : hérons, laridés, anatidés, rapaces, pélicans et, pour faire bonne mesure, le martinet de Vaux (*Chaetura vauxii*) !

Tous les romans ne se prêtent pas de la même façon à l'ornithologie décontractée : suivre les canaux au fil de l'eau ou des levées apportent plus de rencontres avifaunistiques que traîner ses semelles dans les no man's land des banlieues industrielles.

45 espèces d'oiseaux dont deux locustelles et deux rousserolles pour « Chemins d'eau », 34 espèces dans « Le pont de Bezons » avec un vanneau sociable égaré en banlieue parisienne, mais seulement 16 plus banales (canard, héron, mouette, merle ...) dans « Zones ».

Dans tous les écrits de Jean Rolin, que ce soient romans, récits, reportages ou articles, nous sommes bien en présence d'un écrivain, mais d'un écrivain qui jette un regard complet sur le monde... piafs y compris !

Chronique ornitho : le départ des hivernants, l'arrivée des migrateurs



Bécassine double © Vincent Palomarès

L'hiver nous apporte encore quelques visiteurs nordiques. Ainsi, séjourne jusqu'à mi-février un plongeon imbrin à Saint-Pierre-de-Bœuf. Un cygne chanteur, lointain ou proche visiteur dombiste, se plait au Grand Brotteau. L'observation du harle huppé reste peu fréquente, deux individus sont de passage à Thodure mi-février, et le plus beau des canards mâles que l'on puisse imaginer sous la forme d'un harle piette s'offre littéralement aux observateurs de Moirans et de Paladru. Toujours présent début avril, poursuivant avec assiduité une femelle colvert, il s'est probablement échappé de captivité...

Chaque année, nous guetons l'arrivée des hirondelles avec émerveillement ! Bien que globalement menacées, elles ne manquent jamais à l'appel. Une fois encore, l'hirondelle rustique est la plus précoce le 11 mars (29 février en 2020), suivie de l'hirondelle de rivage le 19 mars (6 mars en 2020) et de l'hirondelle de fenêtre le 26 mars (15 mars en 2020). Une douzaine de jours de décalage... Toutefois, le premier martinet noir est signalé le 27 mars (11 avril en 2020) même s'il faudra attendre le 10 avril pour les suivants.

Le passage des limicoles marque l'arrivée du printemps avec des échasses blanches, un pluvier argenté et un étonnant hûtrier-pie le 17 mars à l'étang du Fay. Les huit courlis corlieux permettent même une comparaison directe avec les habituels courlis cendrés dans l'enceinte de l'aéroport. La "cerise sur le gâteau" pour les limicoles est l'observation inattendue de la rare bécassine double début avril sur la rive ardéchoise du Rhône, au niveau d'un secteur de mares végétalisées, près du Péage-du-Roussillon. Intrigué par le vol bas et le cri atypique, Vincent Palomarès photographiera les nettes barres alaires blanches sur les couvertures alaires, les pointes des rectrices externes blanches et les sous-alaires sombres.

L'étang du Fay n'est pas qu'un lieu propice aux limicoles puisqu'un faucon crécerellette mâle est observé le 18 mars. À deux reprises en avril, le busard pâle est observé, d'abord une femelle immature à Pact, puis un mâle adulte à Bernin. Un élanion blanc complète cette belle série à la fin du mois. Pendant ce temps-là, le gypaète barbu poursuit sa nidification dans la vallée de la Romanche en limite départementale. Les observations d'ibis falcinelles succèdent aux observations automnales d'Afra, ibis chauve, hélas plombée en Italie. Un ibis sacré (celui connu des anciens Egyptiens) s'arrête même au Grand Brotteau.

La première fauvette passerinette chante dès le 6 avril, d'autres suivront ainsi que les fauvettes mélanocéphales et aussi une fauvette pitchou. Deux pies-grièches à tête rousse se laissent admirer tandis qu'arrivent aussi les premières « écorcheurs ». Une oreille fine entend un pouillot à grands sourcils au Grand Lemps. La rare alouette calandre est vue à deux reprises (Gillonay le 22 avril, Vif le 2 mai). Enfin, une fois n'est pas coutume, un mâle hybride de rougequeue noir x rougequeue à front blanc, présentant une limite orange-noire diffuse sur la poitrine, est trouvé par Paul de Ferrière sur les terres maraîchères de Noyarey. Cette découverte est partagée avec deux jeunes observateurs assidus qui auront mis à profit leur rayon de 10 km pour bien fouiller leur « patch » local. Heureusement, pour éviter de tourner en rond, il est désormais possible d'élargir nos cercles de prospections !

Serge Risser

Le saviez-vous ? Le 19 février 2021, la plateforme collaborative faune-isere.org a dépassé 3 millions de données naturalistes !

Les mares en Isère

Les mares sont des petits milieux aquatiques qui sont reconnaissables par plusieurs critères :

- Une surface allant d'une dizaine à plusieurs centaines de m²,
- La présence d'eau libre avec une profondeur maximale inférieure à 2 mètres, permettant à toute la mare de bénéficier du rayonnement solaire,
- Une eau stagnante ou faiblement renouvelée même lorsqu'une source arrive directement dans la mare,
- L'absence d'ouvrages de vidange contrairement à un étang,
- L'absence de poissons.

Elles peuvent être d'origine naturelle lors de débordements de cours d'eau, d'accumulation d'eau dans des reliefs variables, de déracinements d'arbres dans des marécages ou encore de passages d'animaux (bauges), ou d'origine anthropique via la création d'abreuvoirs dans les prairies pâturées, le stockage de l'eau, l'intérêt paysager ou la préservation ciblée de certaines espèces menacées.

Les mares font partie intégrante des zones humides et jouent un rôle de réservoirs de biodiversité, mais aussi de corridors permettant de maintenir des réseaux naturels fonctionnels. Malheureusement, du fait de l'urbanisation grandissante, de l'industrialisation de l'agriculture et des changements climatiques, les milieux humides sont en régression dramatique. La France n'est pas épargnée, puisqu'entre 1960 et 1990, on a recensé la disparition de 50 % de la surface des zones humides du territoire. Combinées à la fragmentation des milieux, ces destructions ont un impact important sur les espèces aquatiques et semi-aquatiques, particulièrement les amphibiens.

Malgré cette perte, les zones humides accueillent encore aujourd'hui une quantité incroyable d'espèces patrimoniales, notamment grâce aux mares où se reproduisent, entre autres, amphibiens (tritons, salamandres, grenouilles, crapauds) et odonates (libellules et demoiselles). De nombreux oiseaux et mammifères bénéficient également de ces milieux dont ils ont besoin au quotidien.

La LPO AuRA délégation Isère est pionnière dans la conduite de projets à grande échelle de restauration et de création de mares



Crapaud calamite © Jean-Baptiste Decotte



Salamandre tachetée © Jean-Baptiste Decotte



Mare restaurée © Jean-Baptiste Decotte

Consciente de l'importance des mares, la délégation Isère de la LPO AuRA a mis en place plusieurs grands projets de restauration et de création de mares à travers le département. Quatre grands programmes intégrés à des Contrats Verts et Bleus (programmes régionaux visant à restaurer des continuités écologiques fonctionnelles) sont actuellement en cours : Bassin de la Bourbre en Nord-Isère, partie est de la Bièvre (ciblant le triton ponctué), Métropole de Grenoble et Massif de Belledonne. Ces projets se termineront à la fin de l'année 2021, sauf celui dans le massif de Belledonne qui se poursuivra jusqu'à fin 2023.

Les premiers résultats sont très encourageants avec 53 mares accueillant déjà des tritons (palmés, alpestres ou crétés), des crapauds (communs ou calamites), des grenouilles (rousses ou agiles) ou encore des salamandres tachetées. Nous ne comptons pas ici les grenouilles vertes car même si leur présence est bon signe, elles ne sont pas considérées comme un indicateur très fort concernant la réussite de nos actions.

Nos programmes en quelques chiffres

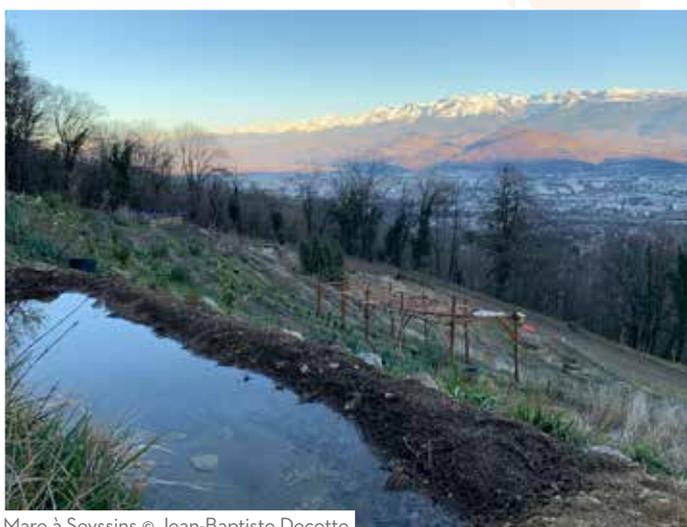
- 101 mares en deux ans et demi : 78 créations et 23 restaurations.
- 53 mares accueillant des espèces d'amphibiens en régression, soit 52 % de mares fonctionnelles moins d'un an et demi après leur aménagement, certaines terminées il y a seulement quelques semaines. Il s'agit là d'un excellent résultat car les mares, dans un milieu propice, atteignent leur stabilité au moins 3 ans après leur création ou leur restauration.
- 1 mare créée en 2020 avec plus de 30 tritons crêtés recensés quelques mois après et plus de 60 en 2021.
- 1 mare restaurée et le retour de plusieurs centaines de tritons alpestres et de crapauds communs.



Mare à Flachères © Jean-Baptiste Decotte



Mare à Biol © Jean-Baptiste Decotte



Mare à Seyssins © Jean-Baptiste Decotte



Triton alpestre femelle en train de pondre © Jean-Baptiste Decotte

Focus sur quelques réalisations marquantes

• Flachères

Trois mares y ont été créées et restaurées, dont une qui a été creusée en cratères autour d'une flaque humide accueillant un habitat intéressant afin de ne pas l'impacter. Cette mare, non bâchée, est désormais peuplée de tritons alpestres et palmés et de grenouilles agiles.

• Biol

Une mare totalement boisée de 700 m² a été restaurée en deux étapes : bucheronnage et évacuation du bois sur 300 mètres, puis curage des 300 m² avec une pelle girafe de 45T.

• Seyssins

Trois mares bâchées allant de 6 à 20 mètres ont été creusées lors de chantiers bénévoles sur un site maraîcher soumis à un risque de glissement de terrain. Des gabions ont été installés pour contrer ce risque et créer un habitat favorable pour l'alyte accoucheur, présent sur la commune. Les mares apportent un microclimat intéressant pour le maraîcher et lui fournissent des alliés dans la lutte biologique contre les prédateurs des cultures. Tritons palmés, grenouilles vertes et salamandres tachetées s'y reproduisent.

Les futurs aménagements

• Vizille

Trois mares devraient être réalisées dans l'enceinte du parc du Château de Vizille. Ces chantiers auront un impact très positif sur la faune présente, car à ce jour, les amphibiens ne bénéficient pas beaucoup de milieux stagnants et sans poissons dans le parc. D'autre part, la sensibilisation du public sera menée sur le site, avec l'installation d'un chemin sur pilotis sur une des zones humides où une mare sera créée.

Les habitants du massif de Belledonne peuvent contacter J.-B. Decotte, chef de projet gestion de milieux naturels, pour le programme de création et de restauration des mares sur le secteur : jean-baptiste.decotte@lpo.fr

Terre de liens

Un partenariat qui prend racine

Terre de Liens est un mouvement citoyen visant à préserver les terres agricoles et à permettre l'installation de paysans en agriculture biologique.

Afin d'agir concrètement en faveur des espèces des milieux agricoles dont le déclin est particulièrement fort, la LPO et Terre de Liens ont conclu un partenariat national pour concilier agriculture et biodiversité dans les fermes du réseau Terre de Liens.

En Auvergne-Rhône-Alpes, le réseau comprend 26 fermes, dont 5 en Isère. Entre maraîchage et polyculture-élevage, les productions sont très variées.

En janvier, plusieurs bénévoles des deux associations se sont retrouvés à Villeneuve-de-Marc pour découvrir la ferme du Perroux et envisager quelques actions communes à mettre en œuvre sur cette ferme.

Sur 37 ha, Mathieu élève des bovins de race Aubrac et des porcs en plein air, ce qui n'est pas simple dans le contexte sanitaire actuel de crainte de la peste porcine qui induit une



Ferme du Perroux © Catherine Giraud

réglementation quasi impossible à appliquer dans les petits élevages non conventionnels.

En effet, au Perroux, les porcs se déplacent librement dans leurs parcs, fouillant le sol des prairies et sous les châtaigniers. Afin de leur permettre de s'abriter de la chaleur en été, il est prévu d'augmenter le linéaire des haies. La mare sera aussi réaménagée pour être plus attractive pour la faune sauvage. En attendant ces futurs chantiers bénévoles, un nichoir à effraie a été installé dans la grange pour accueillir la dame blanche.

Catherine Giraud

Jeux pour enfants

Retrouve la maison et l'empreinte de chaque animal.



Le blaireau



L'écureuil



Le canard colvert



Le cerf

A



B



C



D



A



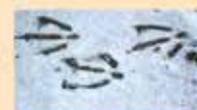
B



C



D



Blaireau-D - C Ecureuil-B - A Colvert-A - D Cerf-C-B

Elisabeth Spörli



Délégation territoriale Loire

Le joli printemps des faucons pèlerins dans la Loire

Dans le dernier LPO Info, nous annonçons un très bon début de saison de reproduction 2021 du Faucon pèlerin dans la Loire, avec 7 couples cantonnés dont 4 couvaient.

Mais suite à de nouvelles prospections, il s'avère qu'au moins 9 couples de *Falco peregrinus* ont niché ou tenté de nicher ce printemps dans le département :

- Dans le Gier, nos deux couples stars de la télé-réalité ont produit 4 jeunes à Châteauneuf et 3 œufs tardifs à Saint-Chamond, pondus par deux femelles différentes. Deux œufs y a éclos le 7 mai. La suite en direct sur le site de la LPO de la Loire : loire.lpo.fr
- Dans le Pilat, un couple a élevé en site naturel 3 jeunes à partir de début avril et un second couple (femelle immature d'un an), a été observé régulièrement sur un autre site naturel favorable, mais sans certitude de reproduction.
- Dans le Forez, deux aires ont été occupées : un couple installé sur un site naturel connu depuis plusieurs années a produit 3 poussins dont un seul a survécu et sur un nouveau site découvert en avril, un autre couple a nourri des poussins, mais l'aire étant bien cachée, il n'a pas encore été possible de déterminer leur nombre.
- Dans le Roannais, on ne connaissait ces dernières années qu'un seul site naturel occupé. Ce site historique semble n'avoir produit qu'un seul jeune en 2021, alors qu'un nouveau site, découvert en mars, en a vu naître deux.

- Enfin, ce que certains observateurs soupçonnaient suite à des apparitions régulières s'est confirmé : un couple de pèlerins s'est installé au centre-ville de Saint-Etienne sur un toit d'immeuble et y a pondu, tardivement, deux œufs : un a été cassé, l'autre n'a pas éclos. De plus, la gouttière en zinc choisie par ce nouveau couple inexpérimenté pour pondre a probablement pris l'eau. Nous étudions la possibilité de poser un nichoir.

Au jour où nous écrivons (10 mai), 7 nids ont donc été occupés avec certitude et ont produit au moins 14 jeunes, plus 1 site sans certitude de reproduction et 1 site avec avec un échec certain.

Henri Colomb et Jean-Pascal Faverjon



Faucons pèlerins © Jean-Pascal Faverjon

Première tentative de nidification pour ce couple de faucons pèlerins au centre-ville de Saint-Etienne



Faucon pèlerin © Christian Aussaguel

Roannais : quand passent et s'installent les cigognes

9 nids occupés et 33 jeunes à l'envol en 2020.
12 nids installés en ce printemps 2021, actuellement en pleine reproduction : la population de cigognes du Roannais poursuit sa belle croissance.

Couple pionnier en 2006

À part les tentatives antérieures de reproduction plus ou moins réussies de deux couples en plaine du Forez (Sainte-Agathe-la-Bouteresse en 1999-2003 et Feurs en 2011-2015) *Ciconia ciconia* n'a jamais été historiquement nicheuse dans notre département.

Dans les années quatre-vingt-dix, le CORA-Loire, l'ancêtre de la LPO, avait bien installé 4 plateformes autour de Roanne pour attirer des nicheuses : en vain pendant dix ans. Tout change au printemps 2006 quand un couple pionnier s'installe au sommet d'un pylône moyenne tension à Saint-Nizier-sous-Charlieu et y élève ses 3 jeunes. L'année suivante, pour éviter électrocution des oiseaux et problèmes sur son réseau, Edf déplace ce nid à 900 mètres de là, sur une des plateformes de la LPO. Plein succès : ce nid occupé sans discontinuer depuis 15 ans a produit plus de 40 jeunes à l'envol à ce jour !

En 2009 on passe à 2 couples nicheurs, puis à 3 en 2010, 4 en 2012, 5 en 2016, 7 en 2017, 8 en 2018, 9 en 2019 et 2020 et donc 12 et peut-être même 13 (*) en ce printemps 2021.



Premières naissances, printemps 2021 à S'-Nizier-sous-Charlieu © Francis Grunert

Arbres, plateformes et pylônes

Pour Francis Grunert, bénévole LPO de Charlieu qui suit la progression de l'espèce en Roannais depuis quinze ans, aucun doute : « les cigognes attirent les cigognes. Des jeunes nés dans la région reviennent s'y installer à l'âge adulte. » Conviction d'un observateur aguerrri, hélas sans preuves irréfutables faute d'un programme de baguage. Mais l'axe d'expansion est clair, avec cinq communes ligériennes conquises : Saint-Pierre-la-Noaille, Saint-Nizier-sous-Charlieu, Briennon, Vougy et même depuis 2016, Parigny au sud de Roanne, toutes situées en bordure du cours de la Loire. Les couples nicheurs y occupent en 2021 neuf arbres (peupliers noirs, saules ou chêne) dont un arbre mort, un plateforme artificielle et deux pylônes électriques.

Aucun doute non plus sur le réservoir de cette expansion : à quelques kilomètres au nord, en Saône-et-Loire, prospère depuis vingt ans une belle population de cigognes blanches : « sur une trentaine de kilomètres du cours de la Loire, entre la limite des deux départements et Digoin (71), ont été recensés au moins 70 nids, dont une quarantaine ce printemps 2021 dans la seule petite commune de Saint-Martin-du-Lac ! » explique F. Grunert.



Cigogne blanche © Francis Grunert

Cigognes et vaches blanches

Ce qui attire les cigognes dans le Roannais ?
« D'abord l'eau, car nos cigognes sont "accros" au fleuve Loire : leurs nids sont toujours construits à proximité immédiate de l'eau... » assure l'ornithologue.

Pour se nourrir elles affectionnent les prés, prairies grasses ou sèches et les pâtures qui abondent dans ce pays de bocage et d'élevage, avec ses célèbres vaches charolaises blanches : « les cigognes ne sont pas difficiles et mangent tout ce qu'elles trouvent en marchant : batraciens, limaces, escargots, sauterelles, grillons, vers et insectes divers, œufs et poussins d'oiseaux nichant au sol, comme les alouettes... En revanche, elles consomment très peu de poissons... »

L'expansion des cigognes roannaises vers le sud n'est sans doute pas terminée : en février 2020, la communauté d'agglomération Roannais Agglomération, sur préconisation de la LPO, a installé deux nouvelles plateformes garnies de faux nids dans d'anciennes gravières des bords de Loire : la « Gravière Aux Oiseaux » à Mably et la Gravière de Mâtel à Roanne. Rendez-vous au printemps 2022 pour voir si les échassiers les auront adoptées.

(*) À l'heure où nous écrivons ces lignes, un couple visiblement inexpérimenté tente de construire un 13^{ème} nid. La tentative va-t-elle aboutir ?

Henri Colomb



Début février 2021 : arrivée de migration dans le Roannais © Francis Grunert



Cigognes blanches et charolaises © Francis Grunert

Un groupe de bénévoles créé en janvier 2020

La population roannaise de cigognes a été suivie depuis le début par Francis Grunert d'abord, dont les racines alsaciennes ont vibré à l'arrivée de cette nouvelle espèce, puis par d'autres ornithologues bénévoles de la LPO dans la Loire.

En janvier 2020, un groupe de suivi s'est officiellement créé comptant 10 puis 13 passionnés de *Ciconia ciconia*, souvent domiciliés près des zones de nidification. Leurs objectifs : améliorer la connaissance locale de l'espèce et contribuer à sa protection.

La pandémie de Covid a malheureusement beaucoup perturbé le fonctionnement du groupe, limitant les sorties collectives et contraignant à des échanges d'infos « en distanciel ». Depuis un an, le groupe a quand même pu mener quelques opérations de terrain : suivi des nids, redressement d'une plateforme de nidification qui menaçait ruine, rechargement en branches d'une autre plateforme pour attirer de nouvelles nicheuses, pose d'affichettes à l'intention des riverains de certains nids, articles dans la presse locale...

Pour rejoindre ce groupe ou être tenu au courant de ses activités, contact : f-grunert@netc.fr

Busards du Pilat : au taquet, saison II

Un taquet, qu'est-ce que c'est ?

Pour la seconde année consécutive, un taquet à busards cendrés est installé par la LPO dans la Loire, sur les coteaux du Pilat, afin d'y renforcer la population de cette espèce de rapace menacée. Salariés et bénévoles sont mobilisés pendant tout l'été.

Un taquet est une volière grillagée de 5 mètres de long par 2 x 2 mètres qu'on installe en pleine nature au moment de la reproduction et dans laquelle on place de jeunes oiseaux encore non volants pour les habituer à un milieu dans lequel on souhaiterait que l'espèce s'installe.

Après quelques semaines, quand les jeunes sont volants, on ouvre la volière, mais on continue de les nourrir chaque jour pour les fixer sur le site jusqu'à leur départ en migration, début septembre. Ce nourrissage hors volière les aide à subvenir à leurs besoins dans cette phase où ils apprennent d'eux-mêmes à chasser.

Le but n'est pas que ces jeunes oiseaux reviennent l'année suivante sur le site, mais plutôt que leur présence pendant l'été autour du taquet attire des adultes. Car la présence de jeunes dans des habitats favorables, constatée par les adultes lors de périodes d'erratisme ou de leur passage migratoire, semble contribuer à leur installation.

Le taquet doit être protégé des prédateurs à l'aide d'un grillage électrifié et surveillé par pièges-photos, utilisés aussi pour observer le comportement des jeunes busards.

À l'automne, les busards partis, on démonte la volière. Car si des adultes viennent nicher sur le site au printemps suivant, la retirer à ce moment-là risquerait de provoquer un dérangement fatal aux nouveaux venus.



Mise en place du taquet © LPO AuRA



Jeunes busards cendrés au taquet © LPO AuRA

Est-ce que cela fonctionne ?

Cette technique ancienne a été utilisée avec succès pour de nombreuses espèces, souvent dans le cadre de réintroductions (vautours, par exemple).

Pour le busard cendré (*Circus pygargus*), la délégation Rhône de la LPO AuRA l'a mise en œuvre depuis 7 ans avec de bons résultats, permettant le retour de couples nicheurs sur des plateaux agricoles où l'espèce n'avait plus été observée depuis dix ans.

En 2020, six poussins de busard cendré ont été placés dans le taquet de Farnay et les six se sont envolés sans encombre le 21 juillet. Deux ou trois ont ensuite été observés chassant les insectes sur le site jusqu'à début septembre. Mais surtout, un mâle de busard cendré adulte a été observé à deux reprises volant à proximité du taquet en juillet, preuve de l'attractivité du dispositif. En 2021, un nombre équivalent de poussins doivent rejoindre le taquet.

Où est installé ce taquet ?

En 2020, le choix s'est porté sur une parcelle de friche d'un demi-hectare dans la commune de Farnay, sur les coteaux du Pilat. Ce choix avait été précédé depuis 2014 d'un méticuleux travail de repérage et de cartographie par la LPO des friches favorables aux busards dans le massif.

Historiquement, l'espèce a été observée sur la commune de Farnay en 2006, 2009, 2010, 2011, 2013 et 2014 mais sans preuve de reproduction. Un ou deux couples s'y sont reproduits en 2015, 2016 et 2017, puis plus rien.

En 2021, il est prévu d'installer le taquet début juin sur le même emplacement qu'en 2020 sauf si, à la dernière minute, un couple de Busards cendrés adultes a choisi de s'y établir à son retour de migration. Dans ce cas, l'opération taquet serait une réussite et pour ne pas les déranger, la volière serait déployée sur une autre friche favorable à l'espèce déjà pré-repérée, sur la commune de Farnay ou aux alentours.



Busard cendré © René Diez

Qui réalise et finance cette opération ?

La délégation Loire avec l'aide de la délégation Rhône, en particulier son directeur Patrice Franco et son chargé d'études Philippe Descollonges, qui sont venus en 2020 former nos chargés d'études et nos bénévoles à cette technique.

L'action est menée dans le cadre du Contrat de Corridor « Grand Pilat » porté par le Parc naturel régional du Pilat. La friche retenue pour l'expérience a fait l'objet d'une convention entre le propriétaire, le Parc et la LPO.

L'expérience est supervisée par le Centre de sauvetage de la faune sauvage « l'Hirondelle ».

L'installation du taquet, sa surveillance, le nourrissage des oiseaux pendant plus de deux mois et le démontage de l'installation représentent une grosse organisation et une importante logistique : en 2021, 4 salariés de la délégation Loire y travaillent : Bertrand Tranchand et Simon Arnaud (chargés d'études) Charlotte Gironde (service civique) et Samantha Mazin (stagiaire). Plus une équipe d'une dizaine de bénévoles LPO mobilisés, comme en 2020, pour le chantier d'installation du taquet début juin et le nourrissage des poussins pendant tout l'été.

Le financement provient du Parc du Pilat, des fonds européens et du Département de la Loire.



Mise en place du taquet © LPO AuRA

D'où viennent les poussins placés dans le taquet ?

Ils sont issus de mesures de protection de nids de busards cendrés réalisées dans la Loire.

Les œufs de certains nids, menacés de destruction par les travaux agricoles, ensilage ou moisson, sont récupérés par les ornithologues de la LPO avant récolte de la parcelle. Cette récupération des œufs n'a lieu que lorsqu'aucune protection du nid dans la parcelle agricole n'est techniquement réalisable, ou lorsque la négociation avec l'agriculteur ne peut aboutir. Ils sont alors pris en charge par le Centre de soins pour animaux sauvages « l'Hirondelle » de Saint-Forgeux (69) qui élève les poussins jusqu'à l'âge de 20-25 jours, moment où ils peuvent être placés dans le taquet, vers fin juin.

Le taquet permet donc de remettre dans la nature des oiseaux issus d'œufs qui auraient été autrement détruits par les faucheuses. Le centre de soins fournit aussi la nourriture adaptée aux poussins : des souris congelées, qui leur sont distribuées matin et soir.

Henri Colomb



Poussins dans le taquet © Anaïs Beaugendre

Il est fortement déconseillé de chercher à se rendre sur le site afin de ne pas mettre en péril l'expérience. Mais une liste de discussion « Busard cendré » a été créée au sein de la délégation Loire de la LPO AuRA. Contact : bertrand.tranchand@lpo.fr

Forêt de Lespinasse : chauves-souris rares sur écoute

La forêt de Lespinasse, située au nord-ouest de Roanne est une des plus belles forêts du département de la Loire. Cette chênaie bimillénaire de plus de 600 ha appartient pour l'essentiel, 453 ha, au Conseil Départemental de la Loire.

Classée zone Natura 2000 et « ENS » - Espace naturel sensible - du département, elle abrite des espèces protégées comme le sonneur à ventre jaune, le triton crêté, le « *Prionus coriarius* », un coléoptère rare, ou encore le pic mar.

Par le passé, la forêt de Lespinasse a déjà fait l'objet de plusieurs campagnes d'inventaires d'oiseaux, amphibiens et chiroptères. La dernière étude, en 2012, avait révélé l'existence d'une population intéressante de murins de Bechstein.

L'Office National des Forêts, qui gère cette forêt pour le compte du Département, a fait appel à la délégation Loire de la LPO AuRA pour une nouvelle étude afin de compléter ses connaissances sur les chauves-souris forestières et d'adapter les pratiques sylvicoles à leur préservation.



Enregistreur © Marie-Hélène Chillet



45 nuits d'enregistrements

Le choix s'est porté sur une étude acoustique par enregistreurs automatiques : depuis la première quinzaine du mois de juin 2021 et pendant 5 nuits, 9 enregistreurs automatiques d'ultra-sons sont posés chaque nuit en divers points de la forêt ce qui va représenter un total de 45 nuits d'enregistrement.

Ces points, correspondant à des mailles de 50 x 50 mètres, représentent trois profils forestiers différents : chênaie pure de gros arbres sans sous-bois, chênaie-charmaie avec des arbres moyens et un peu de sous-bois et enfin zones de forêt mixte feuillus-résineux avec un sous-bois plus dense.

De coucher du soleil au lever du jour, chaque enregistreur se déclenche dès qu'un son supérieur à 14 kHz (ultra-son) est émis à proximité du micro et crée un fichier audio. Un seul enregistreur peut réaliser plusieurs milliers d'enregistrements en une nuit, car en plus des chiroptères, certains insectes ou d'autres bruits naturels génèrent aussi des ultra-sons.

Pré-analyse par le Muséum de Paris

À partir de cet été, ces milliers d'enregistrements bruts vont être envoyés au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris via l'interface web « Vigiechiro » pour une pré-analyse par le logiciel spécialisé de traitement acoustique automatique « Tadarida ». But : identifier avec le maximum de certitude les cris d'écholocation typiques des chauves-souris au milieu des autres bruits de la forêt.

Une partie des fichiers seront ensuite repris manuellement avec le logiciel « Batsound » par les chargés d'études de la délégation Loire de la LPO AuRA, Bénédicte Canal et Nicolas Lorenzini, pour déterminer quelles espèces de chiroptères ont été enregistrées et si possible avec des notions d'activité (en étudiant le nombre de cris émis par tranches de 5 secondes) : murins de Bechstein bien sûr, mais aussi d'autres espèces qui pourraient se révéler présentes : grand murin, murin de Natterer, oreillards, barbastelles... ?

Le rendu de cette étude qui devrait beaucoup améliorer nos connaissances sur le lien entre structure des territoires forestiers et territoires de chasse de certains chiroptères est prévu pour fin octobre 2021. Plus d'infos et contact : nicolas.lorenzini@lpo.fr

Henri Colomb



Enregistreur posé © Bénédicte Canal



Murin de Beichstein © David Aupermann

Murin de Bechstein : une chauve-souris typique des vieux massifs forestiers

Le murin de Bechstein (*Myotis Bechsteinii*) est une chauve-souris de taille moyenne et à très grandes oreilles, typiquement forestière et peu commune dans le département de la Loire. Elle vit et se reproduit en petites colonies dans les cavités des vieux arbres, comme les trous de pic, dont elle peut changer tous les deux ou trois jours en période estivale. D'où la difficulté à repérer ses gîtes.

Lors de l'étude de 2012, des femelles allaitantes de murin de Bechstein avaient été capturées et équipées d'émetteurs afin de repérer plus facilement ces gîtes. 29 arbres-gîtes avaient alors été découverts et marqués pour les préserver.

Peu migrateur, le murin de Bechstein affectionne les vieux massifs de feuillus dont il ne sort pas. Mais il a aussi besoin de grottes, mines ou tunnels à proximité pour hiberner. Sa biologie le rend très sensible aux coupes forestières rases. En France, l'espèce est classée comme « quasi menacée ».

Sébastien Teyssier, nouveau Directeur général de la LPO AuRA

Depuis le 19 avril 2021, Sébastien Teyssier, « notre » directeur à la délégation territoriale de la Loire, est le nouveau Directeur général de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes.

Rien ne le destinait à une carrière dans la protection de la nature : lycée à Firminy, classes prépa au Lycée Fauriel de Saint-Etienne, école supérieure de commerce en région parisienne... Mais tout juste diplômé de son ESC, le Centre Ornithologique Rhône-Alpes le recrute en 1996 comme chargé d'étude « loutre » pour un an et demi.

Car depuis ses 12 ans « Seb » a aussi acquis en autodidacte une solide formation de naturaliste, d'abord avec le club nature de son collège de Roche-la-Molière, puis avec le groupe jeunes du CORA-Loire.

Il ne quittera plus le CORA, devenu LPO en 1998. Nommé directeur en 2000, il voit la LPO de la Loire passer de 300 adhérents et 4 salariés à 1100 adhérents et 10 salariés. Amateur de voyages et de jardinage, il prend aujourd'hui à 49 ans la tête d'une LPO AuRA forte de 10 000 membres, 120 salariés et 6,5 M d'euros de budget.

« J'adresse un merci tout particulier aux trois présidents avec qui j'ai travaillé dans la Loire, Patrick Balluet, Dominique Joubert et Véronique Guillaume, qui m'ont fait confiance en me recrutant et en me nommant directeur alors que je n'avais pas encore fait mes preuves. Je suis fier de la qualité des relations instaurées au sein de l'équipe, avec un bon équilibre entre salariés et bénévoles... »

Ses priorités désormais : « sécuriser les financements de la LPO AuRA pour les années à venir et achever la fusion des LPO départementales. Car, si celle-ci est terminée sur le plan administratif, elle ne l'est pas encore dans sa dimension d'organisation des équipes... »

Toute la délégation de la Loire souhaite à Sébastien un plein succès dans ses nouvelles fonctions !



Ils intègrent l'équipe permanente de la LPO AuRA délégation territoriale Loire

Simon Arnaud a intégré le 1^{er} mars dernier l'équipe permanente de la délégation Loire de la LPO AuRA comme chargé d'études.

27 ans, originaire d'Angers, titulaire d'un Master en écologie « gestion des habitats et des bassins versants » de l'université de Rennes, passionné par l'étude et l'observation de la biodiversité, il est arrivé dans l'équipe en mars 2018 pour un service civique de 8 mois consacré notamment au Milan royal. Ont suivi deux CDD, en 2019 et 2020, qui l'ont familiarisé avec de nombreux dossiers : atlas de la biodiversité de Saint-Etienne Métropole, atlas des mammifères Rhône-Alpes, suivi des busards du Pilat, atlas biodiversité du Pilat, inventaire des trames vertes et bleues pour Loire-Foréz Agglomération, suivi de carrières...

À la même date, **Bénédicte Canal** a elle aussi rejoint notre service « études ». Originaire de Rennes, titulaire d'un master « biodiversité, écologie, environnement » obtenu à l'université de Grenoble, elle a ensuite travaillé dans divers bureaux d'études, notamment à Strasbourg et Montpellier, puis comme chargée d'études naturalistes à la LPO en Isère en 2017. Elle est revenue en 2019 et en 2020 pour deux CDD au service études de la LPO de la Loire, où elle avait effectué un stage "Milan royal" en 2013.

À 36 ans, cette jeune maman d'un petit garçon de 3 ans a déjà réalisé de nombreuses missions de terrain, notamment sur l'avifaune et les chiroptères du Pilat, des gorges de la Loire et de la plaine du Forez.



Délégation territoriale Rhône

Le putois d'Europe a besoin de vous !

Le putois d'Europe (*Mustela putorius*) fait partie de la famille des mustélidés. Ce petit mammifère carnivore et nocturne se nourrit principalement de micromammifères et d'amphibiens, mais également il peut également se nourrir d'insectes et de divers reptiles.

Il mesure de 30 à 45 cm et pèse entre 1000 et 1500 grammes chez les mâles et entre 650 et 815 grammes chez les femelles. On le distingue des autres mustélidés par son pelage qui est noir et brun avec des sous-poils très clairs, des oreilles bordées de blanc, une bande blanche allant du museau jusqu'au menton ainsi qu'un masque noir du début de la truffe aux joues.

Il est très présent dans les zones humides (bords d'étangs, ripisylves et marais). Il peut fréquenter les milieux boisés et les amas de rochers mais également les milieux plus ouverts voire des bâtisses ou fermes, pendant l'hiver (Robert Hainard "les mammifères d'Europe"). Afin de s'abriter, il se loge dans un terrier qu'il creuse lui-même ou bien qu'il emprunte aux lapins de garenne.

Selon l'Atlas des mammifères de la région Auvergne Rhône-Alpes, l'altitude moyenne de présence de l'espèce serait d'environ 400 mètres jusqu'à atteindre une altitude maximale d'environ 1500 mètres.

Cette espèce est actuellement en déclin à cause de plusieurs facteurs qui sont la raréfaction des proies (en particulier le lapin de garenne) ainsi que la disparition de ses habitats (zones humides).

Il est à rappeler que cette espèce est classée comme espèce « chassable » (sauf en Haute Savoie), en « grave danger » dans la liste rouge régionale, classé en « quasi-menacé » dans la liste rouge nationale et classé en « préoccupation mineure » à l'échelle mondiale de la liste rouge de l'UICN.

Néanmoins, l'état global des populations est en chute libre, ce qui inquiète très fortement les spécialistes des mammifères et nombreux sont ceux qui se demandent pourquoi l'espèce n'est pas encore « protégée » en France.

D'après les données inscrites sur le site faune-rhone.org sur le département, seulement 13 mentions auraient été inscrites durant l'année 2020 pour au total de 90 mentions des années 2008 à 2021.

Afin d'avoir une meilleure idée de la présence de cette espèce dans notre département, il serait intéressant d'intensifier les efforts de prospection la concernant.

Pour cela, Je me permets de vous solliciter, et notamment si vous possédez des pièges photographiques afin de chercher cette espèce sur ce territoire.



Putois d'Europe © Pixabay

En effet, la méthode de piégeage photographique est souvent la plus utilisée pour l'observation de cette espèce puisque celle-ci est principalement nocturne. Je vous suggère de positionner les pièges photographiques à proximité :

- d'arbres couchés au bord de l'eau,
- des coulées au bord des cours d'eau,
- des coulées dans la végétation,
- des mares,
- au bord des haies et lisières forestières.

N'hésitez pas à me transmettre tout indices de présence que vous trouverez. Les critères d'identification des traces sont les suivantes : elles sont similaires à celles des autres mustélidés, cependant, les griffes des pattes sont plus longues que les autres et marquent le sol plus facilement.



1ère photo : trace putois d'Europe, différentes des deux autres © Georges Erome

Les crottes mesurent entre 6 et 8 cm de long pour 1 cm de large. Elles sont souvent composées d'os et de plumes et sont très odorantes (dû aux glandes annales). La forme de la crotte est torsadée et s'effile sur la fin. Cependant, cet indice reste difficile à évaluer et ne sera pas celui auquel nous nous fierons.

N'oubliez pas de saisir toutes vos données sur [faune-rhone](http://faune-rhone.org) et n'hésitez pas à me poser des questions et me transmettre vos photos à l'adresse suivante : donovan.franco@lpo.fr

Le Groupe Effraie des clochers dans le Rhône

Le Groupe Effraie des clochers du Rhône existe depuis décembre 2018. Le suivi, l'étude et la protection de l'effraie y sont déclinés en plusieurs axes de recherche.



Pelotes de réjection © Mahy Celotoo

Les prospections de bâtis et suivis par repasse

Le but de ces actions est de localiser précisément les aires et les cantons d'effraies sur le département.

Le suivi de la reproduction

Le but est de connaître la dynamique de la population du rapace à travers le suivi des nichoirs artificiels et des aires en bâtis.

Étude du régime alimentaire

Nous cherchons à savoir quelles sont les espèces les plus consommées par l'effraie au niveau local. Cela permet en plus de faire une passerelle avec l'Atlas des mammifères de Rhône-Alpes !

Bastien Merlanchon



Jeunes effraies des clochers © Jean-Luc Bibos



Effraie des clochers © Sylvain Maury

Radiopistage Grand Rhinolophe Automne 2020, Département du Rhône

Depuis près de 40 ans, le groupe Chiroptères du Rhône réalise des comptages annuels des effectifs de chauves-souris en hibernation.

Néanmoins, c'est seulement en 2015 qu'un important réseau minier situé sur la commune de Lantignié a fait l'objet d'un comptage complet dans les différentes galeries. Il a été recensé à cette occasion cinq espèces inscrites à l'Annexe 2 de la Directive Habitats, dont 71 Grands rhinolophes. Ce groupe est à ce jour le plus important en hivernage pour le département du Rhône (les effectifs sur les autres sites ne dépassaient que ponctuellement la dizaine d'individus).

En 2019, grâce au soutien de la Communauté de Commune Beaujolais Val de Saône et du Conseil départemental du Rhône, nous avons lancé des actions pour améliorer les connaissances, avec notamment comme objectifs :

- identifier les propriétaires et acteurs du site,
- les sensibiliser à la préservation de ce patrimoine naturel,
- étudier la fréquentation du site au cours des autres périodes du cycle biologique.

Un projet de radiopistage, visant à identifier les colonies de mises-bas auxquelles pouvait appartenir ce groupe, avait également été envisagé (aucune colonie n'est actuellement connue dans le département). Néanmoins, le caractère particulièrement chronophage des équipements en fin d'hivernage, nous avait fait renoncer à cette opération.



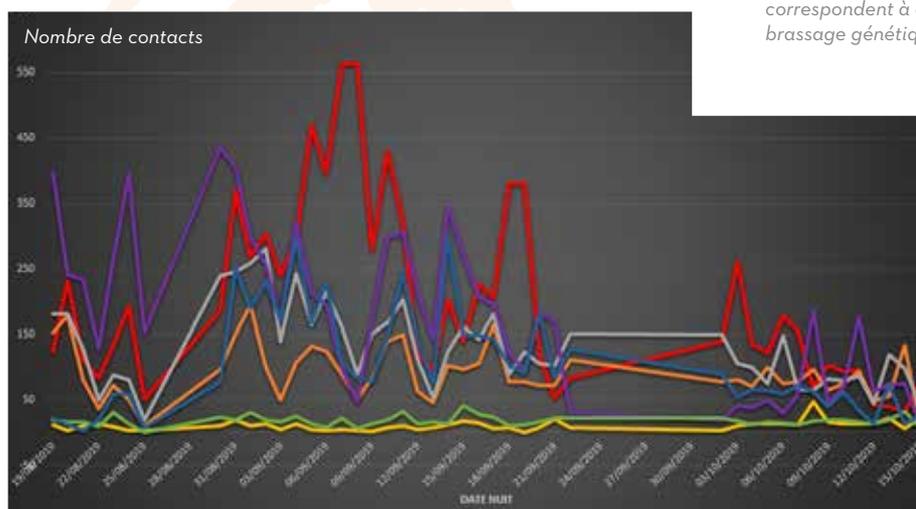
© Edouard Ribatto

Ainsi, trois sessions de capture et un suivi acoustique continu d'août à octobre 2019 ont été menés sur les trois réseaux principaux du site. Si aucun phénomène de swarming* n'a été identifié pour les espèces de myotis contactées en hivernage, un pic d'activité particulièrement marqué est apparu pour le grand rhinolophe durant les deux premières semaines de septembre.

La présence de ce phénomène, nous a permis d'envisager une autre approche pour l'opération de radiopistage. C'est le Programme régional Grand Rhinolophe & Trame verte bocagère (Labex ECOFECT, Poitou Charente Nature) et les conseils de Maxim Leutchmann, qui nous ont spécifiquement remis sur les rails. En effet, parmi les nombreux résultats du programme, on note que lors des pics d'activité de début septembre, des individus (adultes comme jeunes) font régulièrement des allers et retours entre les colonies de mises bas et les cavités souterraines (de transit ou d'hivernage).

Cette activité acoustique laissait entrevoir des captures faciles dans une période de moindre sensibilité des individus ! Il ne nous en fallait pas plus pour tenter l'expérience de traquer des individus à partir du réseau minier... en septembre !

**Certaines espèces vont se regrouper dans des sites dits de swarming, qui correspondent à des grands rassemblements de chauves-souris permettant un brassage génétique important lors des accouplements.*



Ainsi du 2 au 10 septembre 2020, a été menée une opération de télémétrie grâce à la mobilisation du groupe chiroptères Rhône-Alpes, coordonnée par la LPO AuRA, FNE Rhône et Edouard Ribatto international@.

Cinq individus ont été équipés d'émetteurs au cours de 3 nuits successives (1 femelle 1^{ère} année, 1 femelle adulte poste allaitante, 1 femelle adulte nullipare, 1 mâle adulte et 1 mâle 1^{ère} année.)

[Grand rhinolophe](#) [Barbastelle d'Europe](#)

[Grp noctule et sérotine](#) [Grp pipistrelle](#) [Grp murins](#)

[Grp oreillard](#) [Petit rhinolophe](#)

Malgré nos craintes de voir partir les individus au-delà de nos capacités de suivi, la majorité des bêtes a pu être suivie dans un rayon de 15 km autour du site de capture. Si les plus jeunes individus ont essentiellement fréquenté la mine en tant que gîte et les environs comme terrain de chasse, les individus adultes ont fréquenté différents gîtes dont deux se sont avérés occupés par plusieurs autres individus (5 maximum) et sur plusieurs jours.

La première découverte est une ancienne ferme, sur un chemin isolé, entre boisements et pâtures, abritant également un groupe de Petit rhinolophe.

Le seconde, est un château en ruines entre vigne et ripisylve ayant fait l'objet d'une restauration de toiture en 2012, mais délaissé depuis.

En attendant d'avoir un accès à l'intérieur des sites, notons que leur situation géographique, leur structure, leur taille et la présence de plusieurs individus laissent augurer de belles découvertes en période estivale...

Les démarches auprès des propriétaires sont en cours, et nous espérons que 2021 nous permettra de confirmer la découverte de la colonie de Grand Rhinolophe la plus orientale du Massif central, et surtout de pouvoir la préserver.

Caroline Lehmann (FNE Rhône), Edouard Ribatto (The Edouard Ribatto), Christophe D'Adamo (LPO AuRA)





Délégation territoriale Haute-Savoie

Prospectez les reptiles et les amphibiens !

Avec le retour du soleil, nos amis à peau lisse et à écailles redeviennent actifs. C'est l'occasion de partir à leur recherche. Outre se faire plaisir en les observant, ces espèces sont souvent méconnues sur le département. N'hésitez pas à parcourir de nouveaux territoires et milieux à leur recherche, puis à transmettre vos observations. Ces connaissances nous aideront à mieux les connaître et les protéger ! Voici quelques conseils pour orienter vos prospections.

- Liste des communes où aucune observation de reptiles n'est reportée : Burdignin, La Chapelle-Saint-Maurice, Chavannaz, Evian, Fessy, Maxilly-sur-Léman, Scionzier.
- Liste des communes où aucune observation d'amphibiens n'est reportée : Bonnevaux, Saint-Blaise, Saint-Eusèbe, Saint-Sigismond

Une observation de reptiles ou d'amphibiens sur ces communes améliorerait déjà nos connaissances !

On peut également cibler des espèces dont la préservation peut présenter un enjeu de conservation important.

- **Le sonneur à ventre jaune** : l'espèce est plutôt connue sur le département mais il reste de nombreux secteurs à explorer. Privilégiez les zones de « plaine » et inspectez les petites gouilles ou ornières notamment du 15 avril au mois de juillet.



Coronelle lisse © Rémi Fonters

- **Le lézard des souches** : discret et localisé, sa limite de répartition se situe dans les secteurs sud et ouest de la Haute-Savoie. Il fréquente les lisières et milieux herbeux sur des sols meubles. Si le mâle est facile à identifier (lézard de couleur verte avec une bande dorsale de couleur marron), l'identification de la femelle est plus compliquée. Il est recommandé de la prendre en photo pour confirmation.

Baptiste Doutau

Bonnes observations et belles sorties à tous !



Lézard ocellé © Loïc Delaye



Sonneur à ventre jaune © Rémi Fonters

- **La coronelle lisse** : petite couleuvre assez méconnue qui se nourrit principalement de lézards ; les secteurs avec une forte concentration de ces derniers sont donc favorables ! Les bas de pierriers, les murets de pierre sèches ou certains milieux bocagers sont appréciés.
- **Le lézard vivipare** : on le trouve dans les alpages ou milieux d'altitudes (et parfois dans les milieux frais en plaine). Il est délicat de le différencier du lézard des murailles (l'idéal est de prendre une photo nette de la tête qui se présente sous un aspect un peu différent - disposition et nombre des écailles)



Lézard des souches © Bruno Fonters

Le SOS Chiros en Haute-Savoie

Le SOS chiros est assuré en Haute-Savoie par une équipe de 10 bénévoles qui permet d'intervenir rapidement en cas d'urgences (blessures). Les appels sont reçus par le coordinateur départemental ou par le standard LPO. Suivant la nature et le lieu de la demande, celui-ci y répond directement ou fait appel aux membres de l'équipe.

En 2020, il y a eu 142 appels dont 14 provenant d'autres départements (principalement l'Ain (7) ou la Savoie (2) en week-end).

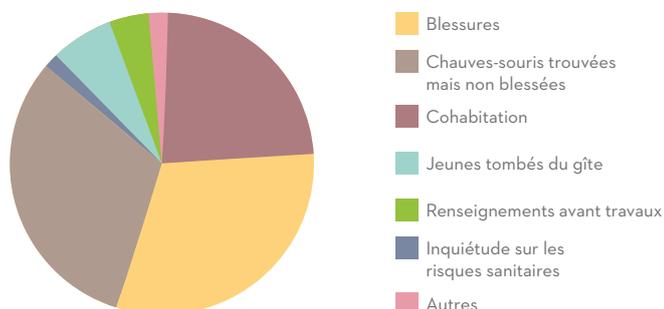
- 45 requêtes concernaient des chauves-souris blessées dont au moins 22 par des chats. À signaler 3 appels pour des individus collés sur du papier tue-mouches.
- 44 personnes ont signalé avoir trouvé une chauve-souris (non blessée), ne sachant que faire ou recherchant des renseignements. À noter que 5 appels concernent une chauve-souris trouvée à l'intérieur d'un poêle ou d'une cheminée.
- 33 sollicitations concernaient des problèmes de cohabitation avec les chauves-souris.
- 6 personnes voulaient des renseignements avant travaux pour ne pas déranger les chauves-souris et seulement 2 sur les maladies véhiculées par les chauves-souris.
- 9 appels concernaient des jeunes tombés du gîte, un appel pour une colonie trouvée lors de travaux sur une toiture et une demande d'un maire qui souhaitait une lettre pour faire annuler les travaux d'éclairage public prévus par son prédécesseur.
- 5 appels divers

À signaler un murin à moustaches dans un magasin d'optiques et une chauve-souris (indéterminée) dans un centre culturel à Annecy, une chauve-souris dans un parasol fermé et une qui se noyait dans le lac d'Annecy et qui a pu être sauvée avec un bâton.

Si la majorité des appels concerne des pipistrelles communes et pygmées, il y a eu aussi des pipistrelles de Kuhl, 2 grands murin, 1 murin à moustaches, 1 vespère de Savi, 2 noctules de Leisler et 1 oreillard roux.

Jean-Claude Louis

> Répartition des appels du SOS Chiros en Haute-Savoie



Grand murin © Philippe Jourde

Activités bénévoles et 3^{ème} confinement

Malgré les confinements successifs, la LPO a tenté de maintenir ses activités autant que faire se peut : nous restons actifs !

Nous avons ainsi demandé des dérogations pour déroger tout d'abord au couvre-feu, puis au périmètre des 10 km.

À ce jour, nous n'avons obtenu pas moins de 13 dérogations, qui concernent plusieurs suivis : amphibiens, rapaces diurnes et nocturnes, STOC, STOC, EPOC-ODF, LIMAT... chaque dérogation étant assortie d'une liste nominative de bénévoles par action.

Nous espérons que lorsque vous lirez ces lignes, tout cela ne sera qu'un lointain souvenir, que nos réunions mensuelles se feront enfin en présentiel et que nos sorties soient prises d'assaut sans restrictions : à bientôt !

Séverine Michaud



Sortie sur le terrain © Aude Clément

Entretien avec Angélique Cipriani, bénévole à la LPO AuRA Délégation Haute-Savoie

Angélique est arrivée il y a quelques années à la LPO DT Haute-Savoie ; déjà sensible à la cause, elle s'est très rapidement investie au sein de l'association.

Pas seulement pour apprendre, mais surtout pour donner ! Suivis et prospections, tâches administratives, organisation des événements, de l'agenda des sorties, et même gouvernance... c'est un soutien indéfectible à l'ensemble de nos actions et il était temps de vous la présenter : laissons-lui la parole !

Quand et comment a débuté ton intérêt pour la nature et la faune sauvage ?

Dès l'enfance, j'ai toujours une sensibilité pour l'animal, mon souvenir le plus ancien est le souci que j'ai eu pour des jeunes moineaux des grandes surfaces qui semblaient seuls.

Comment es-tu arrivée à la LPO en Haute-Savoie et quel est ton degré d'implication dans notre association ?

Le premier contact fût une sortie hivernale traces et indices sur le plateau des Glières en 2017, je me suis ensuite investie au sein du Groupe Jeunes, puis la Commission animation et je suis, depuis 2 ans, membre du CT.

As-tu un animal sauvage ou une cause pour l'environnement qui t'importe particulièrement et pourquoi ?

La sensibilisation du plus grand nombre m'importe parce que la situation actuelle environnementale nécessite que chacun se mobilise.

Trombinoscope

Dernièrement, nous avons accueilli...



Une observation naturaliste qui t'a particulièrement marquée et que tu as envie de raconter...

Ma première observation de mésange à longue queue ! J'étais en forêt, essayant de me faire oublier d'un couple de geais. Elles sont passées tout près de moi, en ronde, semblant m'ignorer. Un instant d'une grande douceur avec cette espèce si gracieuse.

Un message pour les adhérents ? Pourquoi rejoindre la LPO ?
 Merci de votre soutien et de votre constance ! Rejoignez les rangs bénévoles, riches de sens et de convivialité !

Propos recueillis par Séverine Michaud



Entretien avec Angélique Cipriani



Milan royal © Romain Riols

Camille, qui vient en renfort du pôle expertise pour la réactualisation des ZNIEFF, le suivi du milan Royal, du blongios et du sonneur à ventre jaune. Dès la mi-juillet, elle sera chargée du suivi de la migration à Chevrier !

Bastien, stagiaire au pôle EEDD sur la prise en compte des amphibiens et des chiroptères dans les corridors biologiques. Vous avez notamment pu le rencontrer sur les sites d'écrasement amphibiens !



Création d'une mare, fauvette mélanocéphale © Marie-Noëlle Bastard

Création d'une mare avec le groupe Chablais

Par une belle journée d'automne un groupe de volontaires a retroussé les manches pour répondre à l'invitation d'une adhérente LPO. Objectif de cette journée : creuser une mare pour améliorer la biodiversité autour de son gîte qui est aussi Refuge LPO.

Se sont retrouvés pas moins d'une quinzaine de personnes : ornithologues de la LPO, simples adhérent-es et ami-es de la propriétaire. Le schéma était tracé sur le sol, les différents niveaux bien prévus et dès l'après-midi, la mare a pu être mise en eau. Au fil du temps, notre amie a posé des éléments naturels sur le pourtour, créé une petite plage de galets, installé les plantes appropriées, sauvages pour la plupart, dans et autour de la mare.

Depuis, les oiseaux viennent se baigner même en hiver lorsque les bords sont glacés. Il est vrai que la table est toujours bien garnie chez elle, tant pour ses ami-es que pour les oiseaux de passage ou nicheurs à proximité. Les libellules, les guêpes sauvages sont nombreuses et son potager tout proche bénéficie de la visite de nombreux pollinisateurs mais aussi du hérisson et des oiseaux pour limiter limaces, pucerons et autres ravageurs. Chaque année, elle voit des espèces nouvelles, voire rares pour le secteur, comme la fauvette mélanocéphale (qu'elle a pu immortaliser en photo !). Elle a créé un « carré pour la biodiversité » dans le cadre des sciences participatives.

Quelle que soit la saison, c'est toujours un émerveillement de voir la vie qui s'organise autour de ce petit espace préservé. Un bel exemple à suivre avec une vidéo à voir sur youtube :

- En tapant « 5 minutes « nature » à Armoiy » dans le moteur de recherche Youtube
- ou avec ce lien [youtube.com/watch?v=c-tHZA9rNU](https://www.youtube.com/watch?v=c-tHZA9rNU)
- ou en flashant le QR code suivant :



Vous voulez favoriser la biodiversité ? Vous voulez que vos enfants découvrent de nouveaux horizons ? À quatre pattes avec une loupe ou derrière la fenêtre avec des jumelles ? Et si cela commençait tout près de chez vous ! Alors, pas de doute une mare sera un élément important si vous avez un jardin. À la rigueur, un grand baquet avec quelques gros cailloux peut être un bon début pour profiter notamment du spectacle des oiseaux qui se baignent.

Vous voulez en savoir plus sur la biodiversité et les oiseaux : rendez-vous le samedi 26 juin au forum des associations à Thonon, Maison des Sports. Venez rencontrer les bénévoles du groupe Chablais de la LPO Haute-Savoie !

Le comptage Wetlands 2021 sur le lac d'Annecy

Organisé selon les contraintes imposées par le protocole sanitaire (pas plus de trois observateurs pour chacun des quatre secteurs), le comptage Wetlands du 17 janvier 2021 a permis de dénombrer 1938 oiseaux d'eau hivernants sur le lac d'Annecy en dépit du manteau neigeux tombé durant la nuit.

Ce très bon résultat s'explique sans doute par un début d'hiver très froid et perturbé ayant obligé certains migrateurs à gagner davantage le sud.

Ainsi, avec un recul de dix années, on note un effectif record pour le Grèbe huppé (migrateur partiel, 454) et le Canard colvert (migrateur partiel, 314).

En revanche, la Foulque macroule, habituellement de loin l'oiseau hivernant le plus commun, voit ses effectifs baisser d'1/3 environ pour la deuxième année consécutive (migratrice partielle, 458).

Quant aux Fuligules milouin (83) et morillon (74), non nicheurs sur le lac, on dénombre désormais 2/3 d'oiseaux en moins par rapport aux débuts des années 2010, ce qui confirme la très inquiétante érosion des effectifs constatée au niveau européen.

De surcroît, les femelles de ces deux espèces sont largement sous-représentées, de l'ordre de quatre fois moins. Pour ces oiseaux en particulier, le respect des zones de quiétude par les kayakistes, les adeptes du paddle et les marcheurs aquatiques constitue un impératif ; les oiseaux trop souvent dérangés se reproduisant moins car épuisés.

Pour la première fois cette année, et ce malgré la vague de froid, le Garrot à œil d'or ne fait hélas plus partie des hivernants observés sur le lac (29 en janvier 2012, 2 en janvier 2020) alors qu'il était chassable il n'y a encore pas si longtemps... Les effectifs du Cygne tuberculé sont eux désormais stabilisés autour d'une quarantaine.

2021 marque aussi le recensement triennal des cormorans mais, couvre-feu à 18h00 oblige, le comptage au dortoir du Fier n'a pu être effectué. Cependant, on peut affirmer que leur nombre a doublé sur le lac en hiver en dix ans (migrateur non nicheur, 126).

Enfin, signalons cette année la présence très rare de 4 plongeurs (2 arctiques et 2 catmarins) mais aussi d'un grèbe jougris et de 4 grèbes à cou noir ; espèces dont la présence est désormais loin d'être annuelle. Convaincus de l'intérêt de ce comptage, nous espérons que les observateurs resteront fidèles à ce rendez-vous de la mi-janvier qui s'effectue sans discontinuité (ou presque) depuis 1970, tout comme les trois autres comptages de la saison automne-hiver.

Christophe Rochaix



Mélange de mésanges 2020

La saison de suivi des nichoirs 2020 a été marquée par la découverte de 2 nichées mixtes dans les nichoirs de la commune de Neydens (74160)

Ces nichées sont particulières, puisque les poussins de deux espèces de mésanges y cohabitent.

Les raisons de cette association sont liées au manque récurrent de cavités accessibles pour les oiseaux cavicoles. Ce sont donc des problèmes de concurrence pour la possession de ces micros habitats. L'association la plus souvent observée est une nichée de mésange charbonnière avec un ou deux poussins de mésange bleue. Un article paru dans le Tichodrome n° 27 d'octobre 2017 fait le point sur 23 cas constatés en 24 ans sur les nichoirs LPO en Haute Savoie.

À Neydens, les 40 nichoirs sont installés en forêt, le long des chemins, entre 700 et 800 mètres d'altitude sur une pente exposée au nord-ouest de la montagne du Salève qui domine Genève.

L'originalité de ces deux nichées tient à l'altitude de découverte (780 mètres et 800 mètres), les 23 autres cas étant tous en dessous de 700 mètres, mais aussi à la proximité des deux nichoirs qui ne sont séparés que de 250 mètres de distance.

Les deux cas impliquent les mésanges noires :



Nichée mésanges noires © Christian Prévost
Poussins de mésanges noires dont 1 poussin de mésange charbonnière (sans carré blanc sur la nuque) dans le nichoir 955 le 17/05/20 à Neydens.



Mésange noire © Aurélien Audevard



Niché mésanges noires © Christian Prévost

6 poussins de mésanges bleues et 2 poussins de mésanges noires dans le nichoir 1187, le 17/05/20 à Neydens.

Les 2 poussins de mésanges noires possèdent des carrés blancs sur la nuque.

La nichée mixte du nichoir n° 955 interpelle : 1 poussin de mésange charbonnière a été trouvé au sein d'une famille de 8 mésanges noires. C'est le premier exemple d'association des 2 espèces où les mésanges noires sont le couple nourrisseur. Pour corser un peu plus l'énigme, un cadavre d'adulte de sittelle torchepot était planté au milieu du nid. Il ne s'agit certainement pas d'un de ces cas d'accaparement d'un nichoir par un autre couple, les mésanges noires étant moins agressives et surtout moins grosses que les charbonnières. Il peut s'agir d'un cas de parasitisme interspécifique puisqu'un seul œuf a été pondu, ou d'un couple de charbonnière qui a abandonné son nid et l'œuf qui s'y trouvait. Un couple de mésanges noires a profité de l'aubaine et a fort opportunément occupé le nichoir abandonné. La sittelle morte a peut-être été à l'origine d'une altercation et de la fuite des charbonnières.

Dans le nichoir n° 1187 : un couple de mésange bleue et ses 6 poussins accueillent 2 poussins de mésange noire. Cette configuration est plus fréquente, pour ces deux espèces de taille identique. 4 cas de ces mixités bleue-noire ont déjà été observés.

On constate les apparitions de nichées mixtes en particulier quand les nichoirs sont neufs : en effet, de 1994 à 2002, années de pose, les découvertes sont annuelles puis suivent 12 années pratiquement sans nichées mixtes. Les nichoirs ont vieilli et subit les aléas climatiques ainsi que les attaques des champignons lignivores, des insectes, des loirs et des pics, devenant moins attractifs. Le remplacement des vieux nichoirs en bois commence en 2010 et c'est à partir de 2015 que les nichées mixtes réapparaissent quand presque la moitié des nichoirs a été remplacée. La pose des nichoirs augmente les opportunités de nidification et provoque donc des augmentations de population. L'un des résultats est l'augmentation de la compétition dans la recherche des cavités de nidification. Les nichées mixtes en sont sans doute l'un des symptômes. Le cas de Neydens est exemplaire puisque en 2020, la LPO a terminé le remplacement des vieux nichoirs en bois placés à la toute fin du millénaire précédent par des nichoirs en béton de bois.

Agenda des prochaines sorties

Attention : en fonction des restrictions sanitaires, nos sorties sont susceptibles d'être modifiées ou annulées. D'autres activités sont également susceptibles d'être rajoutées, notamment celles qui ont dû être annulées pendant les différents confinements. Merci de vérifier l'agenda de notre site internet qui sera régulièrement actualisé !

03 et 10 juillet / 12 et 28 septembre

- *Chantier au domaine de Guidou*

Les éco-volontaires sont les bienvenus pour prêter main forte ! - Inscriptions : haute-savoie@lpo.fr

03 et 04 juillet

- *Groupe Jeunes - Weekend bivouac*

Prenez de l'altitude et partez à la découverte de la faune diurne et nocturne des montagnes ! Lieu à définir.

- Inscriptions : groupejeunes.haute-savoie@lpo.fr

Du 05 au 07 juillet

- *À la découverte des suivis de la LPO*

Ces journées seront l'occasion de vous former et de contribuer à nos suivis et prospections de terrain.

- Inscriptions : bruno.benjamin74@gmail.com

09 Juillet

- *Sortie Refuges LPO à Rumilly*

Découvrez la richesse de la base de loisirs de Rumilly et ses aménagements en faveur de la biodiversité.

- Inscriptions : thibaultgoutin.lpo74@gmail.com

09 et 10 juillet

- *Chouette des chevêches !*

Deux soirées en vallée de l'Arve pour vous présenter la chevêche d'Athéna et nos actions pour sa préservation.

- Inscriptions : just-vio@hotmail.com

28 août

- *Nuit Internationale de la chauve-souris*

À Franclens, ces petits mammifères méconnus seront à l'honneur le temps d'une soirée en forêt.

- Inscriptions : christian.prevost8674@gmail.com



Merle noir © Jean Bisetti

10 septembre

- *Soirée groupe : libellule, acrobate de la mare*

Conférence sur l'as de la voltige, aussi à l'aise que dans l'eau.

- Renseignements : groupejeunes.haute-savoie@lpo.fr

17 septembre

- *Reentrée de la LPO*

Une soirée pour (re)découvrir la LPO et ses actions !

- Renseignements : haute-savoie@lpo.fr

19 septembre

- *Journées européennes du Patrimoine*

Partez à la découverte du domaine de Rovorée-La Chataignière, au bord du Léman.

- Renseignements : haute-savoie@lpo.fr

25 septembre

- *Sortie forêt aux Houches*

Comment fonctionne la forêt ? Cerfs, arbres morts, loups... vous saurez tout !

- Inscriptions : juliette.martin@lpo.fr

25 septembre

- *Migration au col de Coux-Bretolet*

Levez les yeux et observez la fascinante migration des oiseaux.

- Inscriptions : charriere.p@neuffr ou mairie.do@wanadoo.fr

26 septembre

- *Brame du cerf à Samoëns*

C'est la saison des amours pour le roi des forêts !

- Inscriptions : charriere.p@neuffr



Harles bièvres © Vincent Mathez

